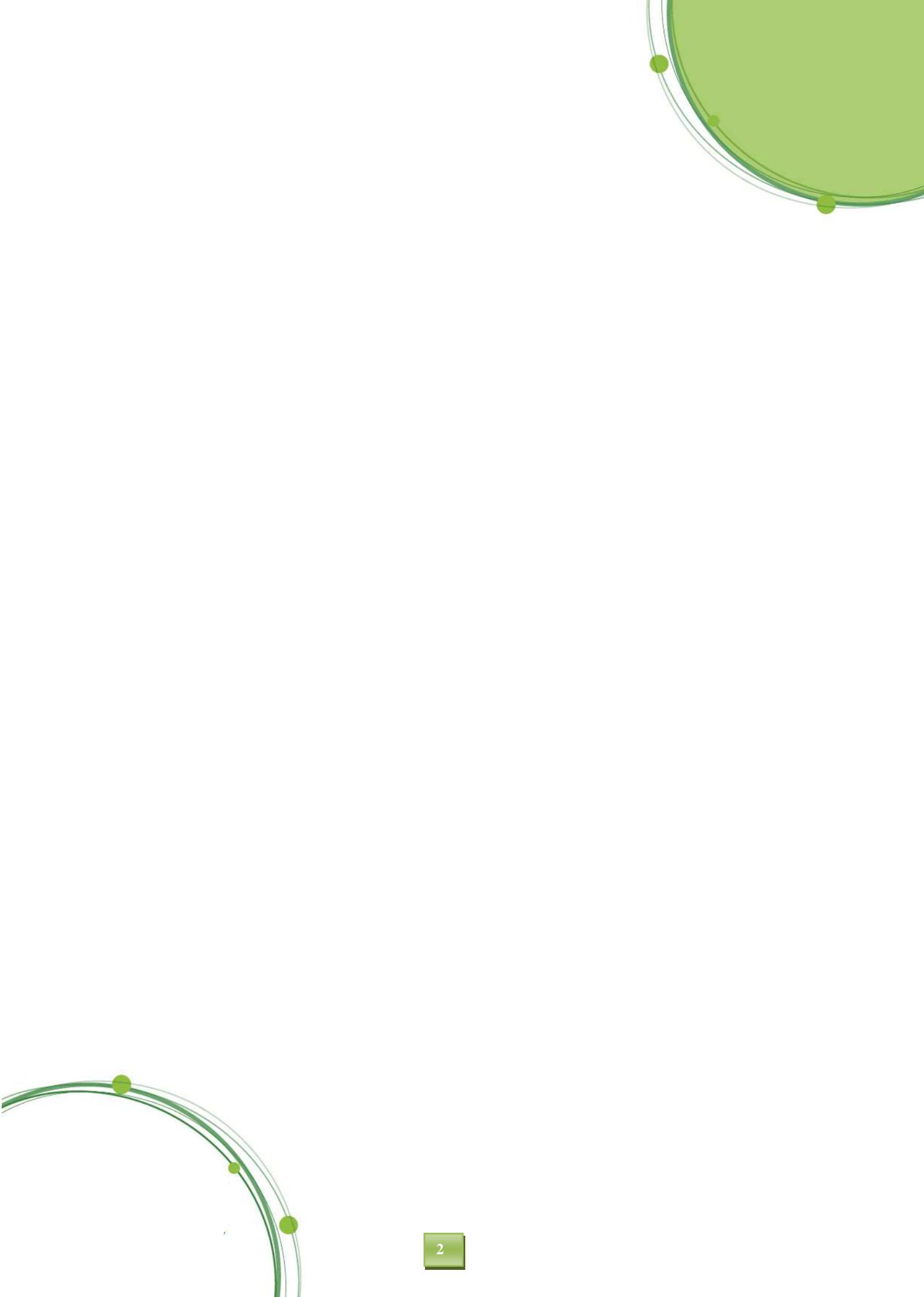

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2018



SOMMAIRE

P 4	MOT DU PRÉSIDENT
P 5	ETAPES D'ELABORATION DU RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
P 7	1- FOCUS SUR LES ACTIONS DEVELOPPEMENT DURABLE RÉALISÉES EN 2018
P 9	1.1- Préserver les ressources naturelles
P 15	1.2- Lutter contre le changement climatique
P 20	1.3- Consommer responsable
P 27	1.4- Réduire les discriminations et les inégalités en direction des personnes en situation de handicaps
P 37	1.5- Renforcer le lien social entre générations
P 41	2- ACTIONS RÉALISÉES EN 2018 AU TITRE DES SOLIDARITES TERRITORIALES ET DE LA COHESION SOCIALE
P 43	2.1- Accompagner les territoires de projets
P 57	2.2- Habiter son territoire
P 65	2.3- Favoriser l'inclusion numérique
P 76	2.4- Favoriser l'accès à l'emploi
P 83	2.5- Améliorer l'accès aux soins

MOT DU PRÉSIDENT

Le présent rapport fait état de la prise en compte du développement durable dans le fonctionnement interne de la collectivité et dans la mise en œuvre des politiques publiques. Il s'inscrit dans le cadre réglementaire du décret d'application de la loi numéro 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (Grenelle II), qui impose aux collectivités territoriales de présenter un rapport annuel sur la situation en matière de développement durable préalablement aux débats sur le projet de budget. Il s'agit d'établir d'une part « un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité » et d'autre part « un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre par la collectivité sur son territoire. »

Ce rapport se propose ainsi d'étudier, de manière transversale, la prise en compte par l'action départementale de chacune des 5 finalités du développement durable:

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère (aménagement du territoire, gestion des déplacements, performance énergétique, sources d'énergie...)
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources (diversité et protection des habitats et des espèces, gestion de l'eau, lutte contre les pollutions...)
- Épanouissement de tous les êtres humains (éducation, formation, culture, participation citoyenne, parité professionnelle...)
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations (inclusion sociale, logement, accès aux soins, politiques envers les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, relations intergénérationnelles, coopération territoriale...)
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables (emploi, agriculture, sylviculture, développement industriel, tourisme, gestion des déchets, démarche d'éco-responsabilité...)

Le rapport de développement durable 2018 du Département du Cher, sans rechercher l'exhaustivité, met en lumière, par finalité, des exemples concrets impulsés au profit de la collectivité d'une part, et au bénéfice du territoire et de ses usagers d'autre part.

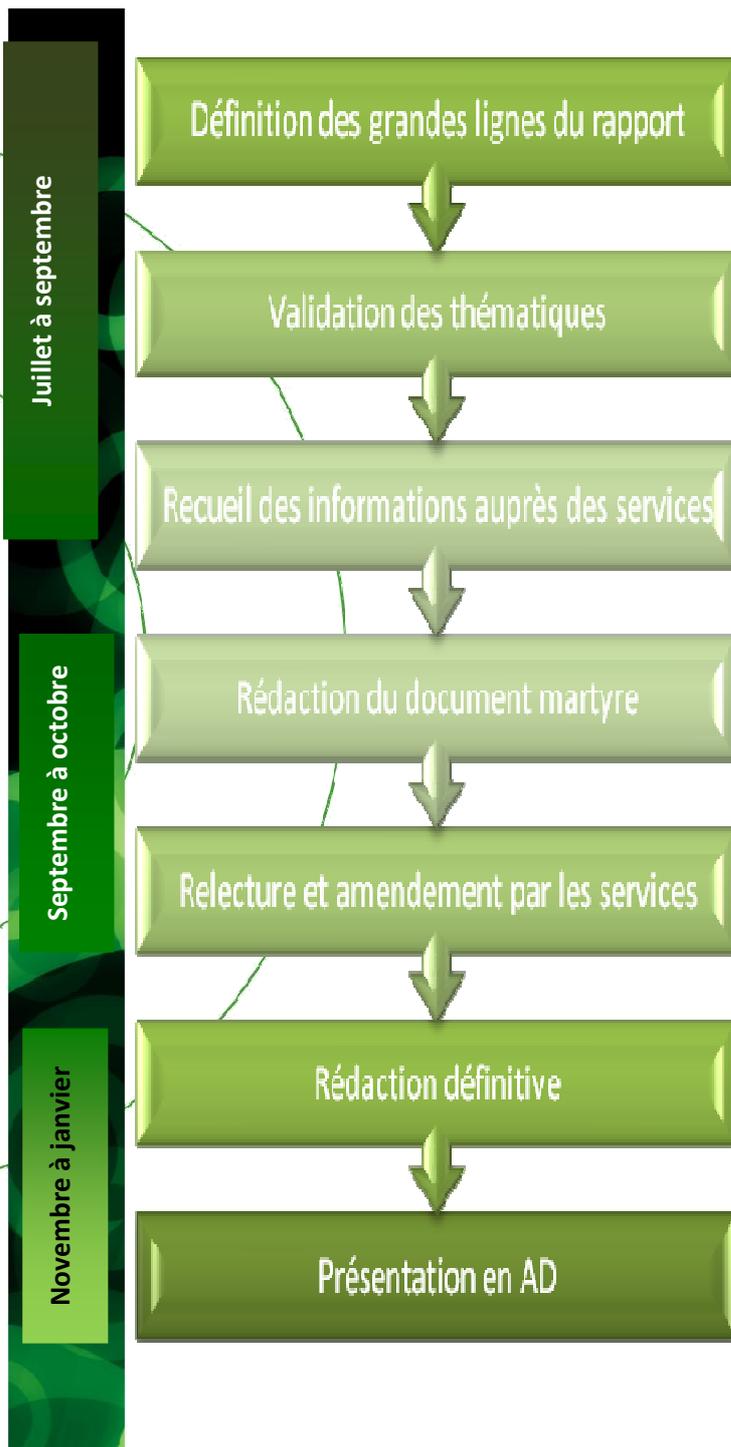
Le développement durable n'est pas seulement l'affaire des États. Il s'agit d'un défi mondial qui nécessite l'implication forte de tous, organisations et citoyens. Chacun a le devoir d'agir car c'est bien de la somme des comportements individuels et collectifs que pourront naître de nouvelles approches.

Les pages suivantes mettent en lumière quelques actions phares qui témoignent de la capacité de notre département, à l'identité rurale affirmée, à faire siens les principes du développement durable.

Je tiens enfin à remercier l'ensemble des agents départementaux qui, au quotidien, adaptent leurs manières de faire dans un souci d'utilisation plus rationnelle des ressources de la collectivité et d'efficacité du service rendu aux habitants du Cher

Michel AUTISSIER

ETAPES DE L'ELABORATION DU RAPPORT ET DES TEMPS DE TRAVAIL COLLABORATIFS



- ✓ Choix des thématiques et du contenu de la 2^{ème} partie du rapport
- ✓ Identification des directions et services concernés
- ✓ Rencontres avec les directions et services concernés

- ✓ Rédaction d'une 1ère version martyr
- ✓ Transmission aux directions et services concernés pour relecture et amendements

- ✓ Rédaction définitive du document
- ✓ Rédaction de la délibération et du rapport qui seront présentés en Assemblée départementale du 28/01/2019

PRÉSENTATION

1E PARTIE

En application de l'article 255 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle 2, les collectivités territoriales et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants sont soumis à la présentation préalablement au vote du budget, d'un rapport de développement durable. Ce cadre est complété par la circulaire du 3 août 2011 qui précise le contenu de ce document.

Conformément à ces dispositions, le Conseil départemental du Cher a depuis 2011, présenté chaque année son rapport basé sur les cinq finalités du développement durable que sont : la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ; l'épanouissement de tous les êtres humains ; la lutte contre le changement climatique ; la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ; et enfin les dynamiques de développement selon des modes de production et de consommation responsables.

Ce huitième rapport porte sur la période allant de janvier à octobre 2018. Il donne lieu à une présentation synthétique en deux parties.

La première résume un certain nombre d'actions menées dans le domaine de la préservation des ressources naturelles ; de la lutte contre le changement climatique, de la réduction des discriminations et des inégalités en direction des personnes en situation de handicaps, et enfin de renforcement du lien sociale entre les générations.

Comme pour l'édition 2017, ce document est composé d'une seconde partie qui est exclusivement consacrée à l'engagement de la collectivité dans un domaine particulier.

Si 2017 était consacrée aux actions visant à lutter contre le changement climatique, 2018 est axé sur les solidarités territoriales et la cohésion sociale.

1^{RE} PARTIE :

**SYNTHÈSE
DES ACTIONS
RÉALISÉES
EN 2018**

– 1.1. –

**PRÉSERVER LES
RESSOURCES
NATURELLES**

1^{ère} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 1.1. - FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

La déclinaison du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (S.D.E.N.S.) sur le territoire du Cher

■ POURSUITE DE LA VALORISATION DES E.N.S ACTUELS

Le Cher dispose d'un environnement rural d'une rare qualité. Les 17 premiers espaces naturels sensibles recensés dans le schéma départemental du même nom, attestent de ce potentiel.

L'engagement des collectivités et des propriétaires privés partenaires aux côtés du Département pour préserver et mettre en valeur ces lieux d'exception a permis d'ajouter un nouvel atout majeur dans le jeu de l'attractivité du territoire du Cher.

La phase de structuration laisse progressivement place à celles de l'animation et de la promotion.



➤ La création du sentier de découverte du Bec d'Allier



Le Bec d'Allier fait partie des 17 Espaces naturels sensibles recensés. Autrefois exploité pour l'extraction de sable, le site est désormais dédié à la préservation de la nature, la découverte, la promenade et la détente.

Il héberge une biodiversité riche et remarquable comme le castor d'Europe ou encore les sternes, aigrettes et petits gravelots.

Pour découvrir ses multiples richesses, un sentier pédagogique faisant une boucle de 3 km a été aménagé par le Conseil départemental du Cher en partenariat avec le Cen Centre-Val de Loire, gestionnaire du site.

Il a été inauguré le 27 avril 2018 par le Conseil départemental du Cher.

1^{ère} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 1.1. - FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES (suite)

➤ Une réflexion en cours autour de l'interconnexion entre les sentiers de randonnées et les sentiers E.N.S.



Le Département met tout en œuvre pour valoriser son patrimoine naturel. Pour améliorer la pertinence de sa démarche, il est actuellement en phase de réflexion pour apporter une complémentarité entre le tracé des sentiers de randonnées et ceux traversant les E.N.S.

Sa mise en œuvre effective est prévue courant 2019.

■ VERS UN ELARGISSEMENT DU NOMBRE DE SITES RECONNUS E.N.S.

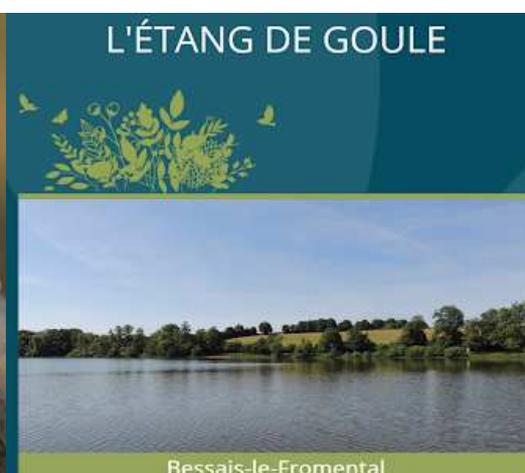
Après avoir adopté sa politique départementale des E.N.S. en 2010, la collectivité a adopté son schéma départemental des espaces naturels sensibles (SDENS) le 6 février 2012 labellisant 17 sites en qualité « d'E.N.S.18 ».

En 2018, le Département en concertation avec ses partenaires a engagé l'actualisation de ce document cadre. Il souhaite notamment, en complément de ses actions d'inventaire et de restauration des milieux, renforcer les actions de valorisation d'animations innovantes et le développement de projets pédagogiques scolaires.

6 nouveaux sites ont été pré-sélectionnés dans le cadre de cette démarche.



■ L'ECO-PATURAGE SUR LE SITE DE GOULE : DE L'EXPERIMENTATION A LA PERENNISATION



1^{ère} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 1.1. -

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES (suite)

Courant 2017, une expérimentation a été menée sur le site de l'Etang de Goule pour son entretien.



Afin d'éviter que ce milieu ne se referme, cet E.N.S. bénéficie d'un plan de gestion avec un programme d'action 2014-2018 au sein duquel il est prévu le recours au pâturage ovin.

Cette option vient en complément de l'entretien mécanisé, beaucoup plus écologique et respectueuse de l'environnement.

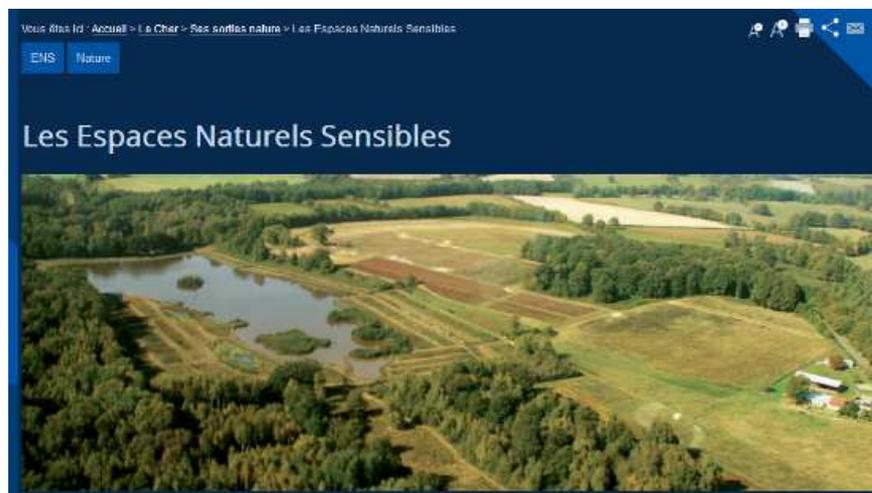
L'action a été reconduite avec une intervention sur la période de septembre - octobre 2018 afin que les ovins puissent manger les petits ronciers, herbes, saules, rejets de tilleuls etc.

Cette année encore c'est l'association de bergers itinérants (Berges de Loire) qui a conduit son troupeau sur le site.

La démarche permet également de soutenir la filière économique locale puisque les moutons sont ensuite commercialisés en vente directe.

■ LE DEVELOPPEMENT EN 2018 DE NOUVEAUX OUTILS POUR FAIRE CONNAÎTRE LES E.N.S

➤ Les films promotionnels



Quatre films promotionnels tournés sur les sites

- ° du Bocage de Noirlac à Bruères Allichamps,
- ° du Moulin des Fougères à Sidiailles,
- ° du Territoire des Places à Morogues
- ° et des Chaumes de la Périssse à Dun-sur-Auron.

Ils permettent, à chacun d'avoir un aperçu des paysages remarquables présents sur notre territoire.

Ces lieux peuvent ainsi être visibles depuis la page du site internet du Conseil départemental à l'adresse suivante : <https://www.departement18.fr/-Les-Espaces-Naturels-Sensibles-40->

1^{ère} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 1.1. -

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES (suite)

➤ Les applications mobiles

L'application mobile fournit des commentaires explicatifs enregistrés permettant la visite en autonomie d'un site.



Territoire des Places

Conseil Départemental du Cher (18) Voyages et infos locales

PEGI 3

Cette application est compatible avec vos appareils.

Ajouter à la liste de souhaits

Installer

Quatre nouvelles applications disponibles sous Google Play ou App Store ont ainsi été développées en 2018 dans ce domaine. Elles concernent le lac de Sidailles, du Bec d'Allier à Cuffy, du Territoire des Places à Morogues ou encore du sentier de la Salamandre à Vierzon.

Celle du coteau de Coillard à Saint Georges sur Moulon sera réalisée fin 2018 avec un déploiement prévisionnel début 2019.

Cet outil est développé en interne par les services du Conseil départemental. Une campagne d'affichage a été effectuée sur le réseau des abris bus du Cher.

➤ Le concours photo

Afin d'inciter le grand public à découvrir les différents sites, un concours photo a été lancé par le Département du 15 juin au 15 septembre. Il était proposé de poster les clichés sur Instagram avec les hastags [#ConcoursENSduCher](#) et [#Berryprovince](#).

Plus de 70 photos ont été postées sur Instagram.

Parmi les vingt photos ayant recueilli le plus de « j'aime », 5 ont été retenues. Les lots remis aux vainqueurs ont également pour ambition de valoriser les richesses de notre département.



Crédit photo : Guillaume Nioncel

1^{ère} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 1.1. -

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES (suite)

**Poursuite de la préservation de la biodiversité des bords de routes départementales et
poursuite du déploiement de la convention d'engagement volontaire
dans les travaux routiers**

■ LE FAUCHAGE RAISONNÉ

Depuis plusieurs années, les spécialistes internationaux s'alarment face à l'érosion massive de nombreuses espèces animales et végétales. La France figure parmi les 10 pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces mondialement menacées.

Or, les dépendances vertes des routes (accotements, fossés, talus et délaissés), font partie des corridors biologiques importants pour la biodiversité, qu'il convient donc de traiter de manière particulière.

C'est pourquoi le fauchage raisonné a été mis en place le long des routes départementales du Cher. Ce type de fauchage consiste à retarder au maximum la coupe, au-delà de la zone de sécurité, de manière à favoriser le développement de la flore et de la faune.

Cette démarche s'est poursuivie cette année encore le long des routes du Cher. .



■ LE RECENSEMENT DES ESPÈCES FLORISTIQUES DES BORDS DE ROUTES



Les espèces patrimoniales sont l'ensemble des espèces protégées, des espèces menacées (liste rouge) et des espèces rares, ainsi que (parfois) des espèces ayant un intérêt scientifique ou symbolique.

2018 a été la seconde année de recensement des plantes patrimoniales et invasives par le Conservatoire botanique national du bassin parisien, le long des routes départementales du Cher.

Fin 2018 ,470 km de routes avaient été évalués et classés selon les enjeux botaniques. Il ressort de ce 1er bilan que 83,3 kilomètres, soit 17,7% du linéaire évalué, présentent un enjeu (fort, moyen, ou faible).

1^{ère} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 1.1. - FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES (suite)

Des espèces intéressantes ont pu être observées

✱ 17 espèces bénéficiant d'une protection régionale

✱ 5 espèces mises sur la liste rouge régionale des espèces menacées, dont 3 au bord de l'extinction

✱ 22 espèces classées déterminantes ZNIEF

✱ 7 espèces invasives

Il conviendra également de surveiller les autres plantes invasives bien présentes dans le Cher, telles la renouée asiatique ou encore l'aillanthe, ainsi que la berce du Caucase, en cours d'installation.



Crédits des trois photos : Pierre Hugueny



■ POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION D'ENGAGEMENT VOLONTAIRE DANS DES TRAVAUX ROUTIERS MENES PAR LE DEPARTEMENT

Le département a poursuivi en 2018 la mise en oeuvre de la convention d'engagement volontaire signée avec les entreprises routières du département en décembre 2013.

Parmi les actions menées en 2018, on peut retenir que :

✱ la plus grande majorité des fraisâts produits sur les chantiers du département sont réutilisés dans la fabrication des enrobés mis en oeuvre sur nos chantiers,

✱ plusieurs chantiers (+ de 20 000 T) ont été réalisés avec des enrobés à base d'émulsion de bitume (économie d'énergie pour la fabrication des enrobés)

✱ un chantier important (+ 4 000 T) sur la RD 955 a été réalisé par retraitement en place à froid de la chaussée existante (économie de matériaux de carrière et suppression de plus de 180 rotations de semi-remorques entre les Aix et le Subdray)

✱ des chantiers expérimentaux ont menés en partenariat avec les départements limitrophes et l'Etat via le Centre d'Etudes et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'Aménagement (CEREMA) pour le suivi, dont le but est de tester des solutions de réparations durables pour les routes qui souffrent du retrait-gonflement des argiles (phénomène particulièrement important ces 2 dernières années).

Les techniques testées dans notre département sont :

- ° encapsulage de la route avec une géomembrane jusqu'à 2,50 ml de profondeur
- ° retraitement en place de la chaussée avec mise en oeuvre de géogrille

– 1.2. –

**LUTTER CONTRE
LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE**

1^{ère} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 1.2. –

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Des déplacements professionnels plus vertueux

■ UN PARC AUTOMOBILE DE PLUS EN PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT



Les experts du climat alertent régulièrement les usagers sur les effets dévastateurs de la pollution en ville, appelant les collectivités à se mobiliser davantage dans la lutte contre ce phénomène.

Conscient de ces impacts néfastes pour tout un chacun, le Conseil départemental s'est engagé depuis maintenant plusieurs années, dans une démarche vertueuse et active de renouvellement de sa flotte de véhicules

50% (contre 20% auparavant) de véhicules à faibles émissions de CO2 et de polluants de l'air, tels que des véhicules électriques, dans leurs achats.

Les collectivités territoriales, telles les Départements s'engagent de leur côté à hauteur de 20%. Les taxis, VTC et les flottes des loueurs de voiture sont également soumis à une exigence de même type à un taux de 10% à l'horizon 2020.

➤ l'acquisition de nouveaux véhicules électriques

La collectivité s'est dotée en 2018 de 3 nouvelles Zoé pour inciter les agents départementaux à les utiliser lors de leurs trajets les plus courts.

Les véhicules concernés sont de deux types : les voitures électriques qui n'émettent aucun gaz ni particules lors de leurs déplacements et les voitures hybrides rechargeables dont l'autonomie moyenne en mode électrique répond aux besoins des usagers en cycle



1^{ère} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 1.2. –

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

➤ L'acquisition de véhicules hybrides en 2018



Le conseil départemental enregistre désormais une flotte de 194 véhicules (hors routes) dont 9 hybrides de marque Toyota.

Lancée en 2011, cette citadine polyvalente présente l'avantage de n'être pas importée. Elle est même la voiture la plus produite en France. Elle est assemblée à Valenciennes.

Son taux d'émission de CO₂ est de 75 g/km grâce à la réduction de taille de la motorisation « full hybrid » et affiche une consommation située entre 3.1 et 3.3 l/100 km.

L'ensemble de ces arguments sont notoirement importants dans la démarche d'éco responsabilité

de la collectivité.

■ DES AGENTS SENSIBILISES ET PROFESSIONNALISES A L'ECO-CONDUITE ET A LA CONDUITE DES VEHICULES PROPRES

L'éco-conduite est une technique de conduite automobile économe en carburant, écologique et économique adaptée aux moteurs actuels. Cette conduite a un impact significatif sur la consommation et l'environnement, ainsi que sur la sécurité.

Elle consiste essentiellement à faire tourner le moteur à bas régime et à maintenir une conduite souple et une vitesse stable en évitant au possible les accélérations et les freinages brutaux.

La pratique de l'éco-conduite passe par cinq règles fondamentales :

1- Changer les rapports à bas régime moteur (pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle)

2 - Maintenir une vitesse stable

3 - Utiliser un régime moteur le plus bas possible

4 - Anticiper le trafic

5 - Entretenir son véhicule



L'ensemble des chauffeurs de la collectivité ainsi que certains agents ont été, ou vont être, formés à l'éco-conduite des véhicules ainsi qu'à l'utilisation des véhicules électriques (connexion et déconnexion de la borne de recharge, bases de conduite de ce type de véhicule) sur la période novembre-décembre 2018.



1^{ère} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 1.2. –

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE *(suite)*

Les travaux d'amélioration énergétique du patrimoine immobilier départemental

■ LA VALORISATION DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE

La lutte contre le changement climatique et la préservation des ressources naturelles nécessitent une mobilisation de l'ensemble des acteurs. Par le biais de la loi de programmation sur l'orientation de la politique énergétique du 13 juillet 2005, la France a souhaité concentrer ses efforts sur la maîtrise de la demande en énergie en introduisant les certificats d'économie d'énergie (C.E.E.).

Les travaux d'économie d'énergie réalisés sur un patrimoine immobilier peuvent être valorisés en C.E.E. pour ensuite être mis en vente à destination des producteurs d'énergie, qui ont l'obligation d'acheter un certain volume de C.E.E. Le transfert de ces certificats s'opère suivant un processus de négociation au gré à gré entre le vendeur et l'acheteur.

Conformément à une délibération du 11 mai 2009, le Conseil départemental est titulaire d'un compte au registre national des certificats d'économie d'énergie. Ce compte permet à la collectivité de déposer des C.E.E. en son nom propre et de procéder à leur mise en vente.



**Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE**
*Ministère de la Transition
écologique et solidaire*

➤ Contractualisation début 2018 avec le nouveau prestataire Powernext pour la tenue de son compte C.E.E.



La tenue du registre national est déléguée par l'Etat et les comptes sont ouverts par les vendeurs dans le cadre de contrats avec la société attributaire. Depuis le 1^{er} janvier 2018, c'est la société Powernext qui est le teneur de ce registre pour une durée de 5 ans.

C'est pourquoi le conseil départemental a contractualisé avec ce dernier pour la tenue de son propre compte sur le registre national.

➤ La valorisation C.E.E. des travaux pour la période 2017-2018

Les travaux d'amélioration énergétique réalisés ayant fait l'objet d'une valorisation C.E.E. en 2017-2018 sont les suivants :

Travaux	Kwh CUMAC valorisés ①
mise en place de luminaire de type LED au collège Francine Leca (Sancerre)	451 000
Isolation en comble des ailes droites et gauches au collège Béthune Sully (Henrichemont)	437 400

1^{ère} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 1.2. –

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (suite)

① L'unité de mesure des Certificats d'Economies d'Énergie est le **kWh** d'énergie finale **cumulée** et **actualisée** sur la durée de vie du produit (**kWh** d'énergie finale **cumac**). En résumé cela représente une quantité d'énergie qui aura été économisée grâce aux opérations d'économies d'énergie mises en place.



**Montant des C.E.E. en attente de vente sur la
plateforme (Travaux 2017) :**

2 255 € T.T.C.

■ LES ACTIONS D'AMELIORATION THERMIQUE DES BATIMENTS DEPARTEMENTAUX

L'année 2018 a permis la poursuite des travaux engagés par la collectivité visant à améliorer la qualité thermique de ses bâtiments. En voici quelques exemples ainsi qu'un projet pour l'année 2019

Bâtiments concernés	Travaux engagés
Collège (Sancerre)	Poursuite rénovation des bâtiments
Pyramide Nexter (Bourges)	Mis en place d'une GTC (Gestion Technique Centralisée) et d'une Centrale de Traitement d'Air Double Flux.



– 1.3. –

**CONSOMMER
RESPONSABLE**

1^{ère} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 1.3. - FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE D'ACHATS ET DE CONSOMMATIONS RESPONSABLES

Le projet AGRILocal et la nouvelle politique achat public de la collectivité

■ AGRILocal : UN APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE QUI POURSUIT SON DEPLOIEMENT EN 2018



➤ Priorité aux filières courtes et locales

Le Conseil départemental s'est engagé dans le projet Agrilocal afin d'augmenter la part des produits alimentaires locaux servis en restauration collective, et aider les producteurs à diversifier leurs débouchés.

Agrilocal est une plate-forme qui simplifie l'approvisionnement local, sans intermédiaire tout en respectant les règles des marchés publics.

Agrilocal18.fr s'adresse aux acheteurs publics de la restauration collective du Cher qui souhaitent réaliser tout ou partie de leur approvisionnement en produits agricoles locaux et de qualité auprès de producteurs respectant la réglementation sanitaire.

Grâce à sa géolocalisation, Agrilocal18.fr favorise les circuits courts et de proximité. Simple et gratuite, Agrilocal18 est une plate-forme innovante de mise en relation des acheteurs publics, des producteurs, transformateurs locaux.

Tous les acheteurs publics sont concernés : communes et communautés de communes, collèges, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), écoles, lycées, établissements médico-sociaux, restaurants administratifs, hôpitaux, administrations d'Etat, et secteur privé avec une mission de service public.

➤ La reconduction de l'opération « Du pré à la Ferme (12 au 15 mars 2018) »

Au pré de la ferme » est une opération "portes ouvertes" nationale, organisée par l'association Agrilocal du 26 février au 16 mars 2018, qui vise plusieurs objectifs :

- mettre à l'honneur les producteurs et artisans des territoires ;
- sensibiliser aux enjeux du "manger local" ;
- créer des liens de proximité et des échanges ;
- mettre en avant l'engagement national de l'association Agrilocal (et par extension, celui de ses départements adhérents) dans l'accès à une alimentation de qualité et de proximité.



1^{ère} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 1.3. –

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE D'ACHATS ET DE CONSOMMATIONS RESPONSABLES (suite)

Durant cette semaine, plusieurs exploitations volontaires sont engagées à ouvrir leurs portes aux différents acheteurs du département afin de partager leur expérience professionnelle, voire leur passion, et d'échanger sur leur utilisation de la plateforme Agrilocal.

Au niveau national, ce sont 53 journées portes ouvertes qui se dérouleront dans 21 départements, dont 3 dans le département du Cher.

Nérondes	Lundi 12 mars à 14 heures	Exploitation de Marion Breteau et Damien Sneessens, producteurs de quinoa
Fussy	Mardi 13 mars à 14 heures	Assiette du pré des fermes - Groupement de producteurs
Venesme	Jeudi 15 mars à 14 heures	Exploitation de Ludovic Chénier, producteur d'œufs bio

➤ 3^{ème} édition de la semaine « Connectez vous local » (28 mai au 5 juin 2018)

Promouvoir le patrimoine culinaire local, mettre à l'honneur les producteurs et artisans des territoires, communiquer sur les enjeux du manger local, sont autant de défis à relever pour les Départements membres du réseau national Agrilocal.



➤ 2e édition de l'opération « Au pré de l'Assiette » (8 au 12 octobre 2018)

1^{ère} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 1.3. –

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE D'ACHATS ET DE CONSOMMATIONS RESPONSABLES (suite)

Durant cette semaine, les établissements volontaires s'engagent à cuisiner pour leurs convives 1 repas 100% local ou 1 produit local chaque jour de la semaine, produits commandés via les plateformes Agrilocal18.

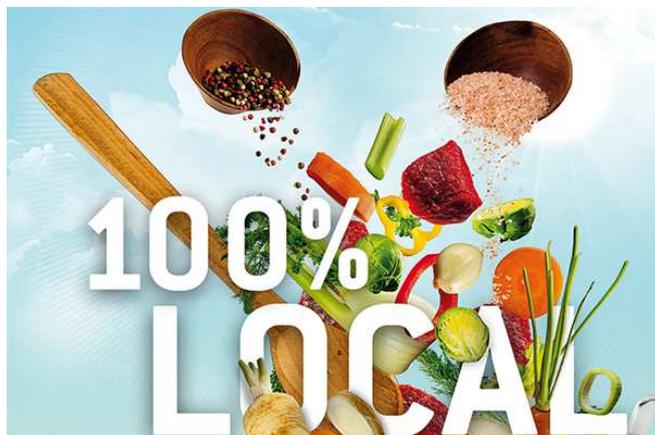
Concrètement dans le Cher :

Pour le Département du Cher, l'ambition de cette opération est, d'une part, de faire connaître la plateforme Agrilocal18 et, d'autre part, de mettre en valeur le travail des cuisiniers des établissements qui sont inscrits sur la plate-forme et fortement impliqués dans la démarche.

Le Département du Cher a participé à cette action et 27 établissements (19 collèges, 1 lycée, 5 communes, 1 EHPAD, et le CROUS) se sont inscrits à cette opération : 16 s'engagent à servir un produit par jour acheté sur Agrilocal, 11 proposent un menu 100 % acheté sur Agrilocal,

Le livre de recettes a été élaboré, pour l'occasion, par l'association nationale et regroupe des recettes de produits locaux de 27 départements, rédigées par des chefs de cuisine de collèges, d'EHPAD, lycées...

Le département du Cher est présent dans le livre à travers 2 recettes, l'une réalisée par le cuisinier du collège Axel Kahn (site de Châteaumeillant), et l'autre est réalisée par la cuisinière de l'école maternelle de la commune de Mareuil-sur-Arnon (16 enfants). Les établissements participant à l'opération :



Type d'établissement	Dénomination	Localité
collège	Le Colombier	Dun sur Auron
	Axel Kahn	Site de Châteaumeillant
	Béthune Sully	Henrichemont
	Irène Juliot Curie	Mehun sur Yèvre
	Francine Leca	Sancerre
	Philibert Lautissier	Lignièrès
	Fernand Léger	Vierzon
	George Sand	Avord
	Axel Kahn	Site Châtelet
	Litré	Bourges
	Jean Moulin	St Amand Montrond
	Jules Verne	Bourges
	Jean Renoir	Bourges
	Julien Dumas	Nérondes
	Voltaire	St Florent sur Cher
	Victor Hugo	Bourges
Albert Camus	Vierzon	
Louis Armand	Saint Douichard	

1ère partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 1.3. -

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE D'ACHATS ET DE CONSOMMATIONS RESPONSABLES (suite)

Gérard Philippe	Aubigny sur Nère
restaurant intergénérationnel	Saint Germain du Puy
lycée agricole	Subdray
CROUS	Bourges
EHPAD	Dun sur Auron
Les Marronniers	Dun sur Auron
commune	Civray
	Mareuil sur Arnon
	Saint Just
	Aubigny sur Nère

■ AGRILocal : QUELQUES DONNEES PHARE POUR LE CHER (données 2017 – 2018)



1ère partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 1.3. -

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE D'ACHATS ET DE CONSOMMATIONS RESPONSABLES

■ L'AXE 2 DE LA LA NOUVELLE POLITIQUE ACHAT 2018-2020 DU CONSEIL DEPARTEMENTAL CENTREE AUTOUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

En 2014, la commande publique a représenté 10 % du produit intérieur brut soit un peu plus de 200 milliards d'euros (marchés des collectivités territoriales, de l'Etat, des entreprises publiques ainsi que des concessions).

En Région Centre - Val de Loire, la reprise de la commande publique reste plus faible que la moyenne nationale (seulement + 2,7%). Elle s'élève en moyenne à 5 956 millions d'euros par an entre 2012 et 2016, soit 2 326 € par habitant.

En ce qui concerne le Département du Cher, les marchés publics représentent en moyenne 725 M€ HT par an (sur la période 2012-2016).

Le Conseil départemental du Cher y consacre près de 15 % de son budget annuel, soit le premier poste de dépenses après la masse salariale, en considérant individuellement les trois allocations sociales (RSA, PCH, APA).



À lui seul, il contribue donc directement à la commande publique départementale pour près de 7 % du total.

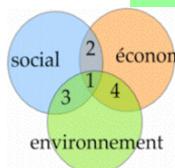
En effet, le Conseil départemental du Cher a affirmé dans sa session plénière du 18 juin 2018 que la commande publique constituait, pour lui-même et pour son territoire, une politique publique à part entière, étroitement imbriquée avec les autres politiques publiques qui lui sont dévolues.

1ère partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 1.3. –

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE D'ACHATS ET DE CONSOMMATIONS RESPONSABLES



Axe 2 de la politique achats : poursuivre et amplifier l'appui de la commande publique au développement durable du territoire

Réactualiser le guide de l'achat durable, en reprendre les principaux objectifs et leur donner une plus grande cohérence.

Axe 2.1 : Renforcer les dispositifs mis en place en matière d'insertion par l'économie des personnes défavorisées

- Poursuivre et à amplifier la prise en compte de la dimension sociale (marchés réservés, clauses sociales, chantiers d'insertion,...) dans les marchés publics
 - ↳ Nécessité d'une meilleure planification et coordination entre les services. Tout nouveau projet de consultation supérieur à 25 K€ HT devra à terme faire l'objet d'une réflexion sur l'intégration de cette dimension dans les cahiers des charges, CCAP et/ou critères de jugement des offres...
 - ↳ Conditionner ou moduler le versement de subvention en fonction de la présence ou non de ces clauses ou critères sociaux dans les marchés publics passés pour les projets ainsi financés

Axe 2.2 : Développer les actions pour une meilleure prise en compte du handicap dans la commande publique

Cet objectif s'inscrit dans le prolongement de la démarche engagée par la convention avec le Fonds d'Indemnisation des Personnes Handicapées de la Fonction Publique (FIPHFP), signée en janvier 2017 et engageant la collectivité jusqu'à 2019.

- Les actions en matière de commande publique portent sur :
 - ✓ une meilleure connaissance par les services de l'offre des structures adaptées
 - ✓ une meilleure communication interne ou formation des acheteurs aux outils juridiques permettant la prise en compte du handicap dans les marchés (clauses, critères, marchés réservés,...) ;
- En externe, le département participera à la diffusion auprès des autres donneurs d'ordres, des informations sur les structures adaptées existantes, leurs activités et moyens, ainsi que sur la mise en œuvre des outils pour intégrer ces préoccupations à leurs marchés...

Axe 2.3 : Contribuer à la préservation de notre environnement

- L'optimisation de l'utilisation des ressources existantes ou la réduction des consommations énergétiques restent d'actualité.
- Dans la pratique, les services les prennent en compte soit en termes de spécifications techniques dans les cahiers des charges, soit en termes de sous-critères de jugement des offres pour la valeur technique.
- La volonté est de franchir un cap supplémentaire et que cette exigence soit plus explicite dans nos marchés publics
 - ↳ Formation des acheteurs publics de la collectivité à la mise en œuvre du coût global, en remplacement du critère prix, aussi souvent que possible
 - ↳ A défaut, les éléments de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), quand ils sont en lien avec l'objet du marché ou ses conditions d'exécution, devront être plus systématiquement pris en compte dans le jugement des offres.

– 1.4. –

**RÉDUIRE LES
DISCRIMINATIONS
ET LES INÉGALITÉS
EN DIRECTION
DES PERSONNES
HANDICAPÉES**

1ère partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 1.4. –

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE REDUCTION DES DISCRIMINATIONS ET DES INEGALITES EN DIRECTION DES PERSONNES HANDICAPEES

Un élargissement des services et des actions en direction des personnes en situation de handicap

■ LA POURSUITE EN 2018 DE LA MISE EN ACCESSIBILITE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU DEPARTEMENT



➤ Poursuite en 2018 des actions de sensibilisation aux enjeux environnementaux sur le sentier de la Salamandre (Vierzon)

Ce sentier de la Salamandre, labellisé tourisme et handicap ainsi qu' " Espace Naturel Sensible" du Cher fut le 1^{er} en 2012 à être aménagé pour tous les publics.

Il permet ainsi aux promeneurs de traverser des ambiances forestières variées jusqu'à une vaste mare forestière restaurée. Il serpente sur une distance d'un peu plus de 2km (aller/retour) et

est jalonné de pupitres.

Ce sentier est adapté à tous grâce à son revêtement, à son fil d'Ariane et aux abris et bancs répartis tous les 200m. Tous les pupitres sensoriels sont traduits en braille, une application mobile est disponible et le sentier est sécurisé jusqu'au ponton surplombant la mare. Une aire de pique-nique a aussi été aménagée près de la mare et est équipée de toilettes sèches.



Cette année encore, le Conseil départemental a accordé une subvention à l'Office National des Forêts pour son programme d'actions et de sensibilisation en faveur de la biodiversité dans les forêts domaniales du Cher et notamment à Vierzon avec le « Sentier de la Salamandre ».

D'autres animations ont jalonné la période estivale afin qu'un maximum de personnes puissent profiter de ce site remarquable de façon la plus agréable possible.

1^{ère} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 1.4. –

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE REDUCTION DES DISCRIMINATIONS ET DES INEGALITES EN DIRECTION DES PERSONNES HANDICAPEES (suite)

➤ Aménagement en 2018 d'un sentier découverte pour tous à Goule



ENS « étang de Goule »

Action TU 10 – aménagement du sentier découverte pour tous



Longueur du sentier : 430 mètres environ, soit 860 mètres aller-retour

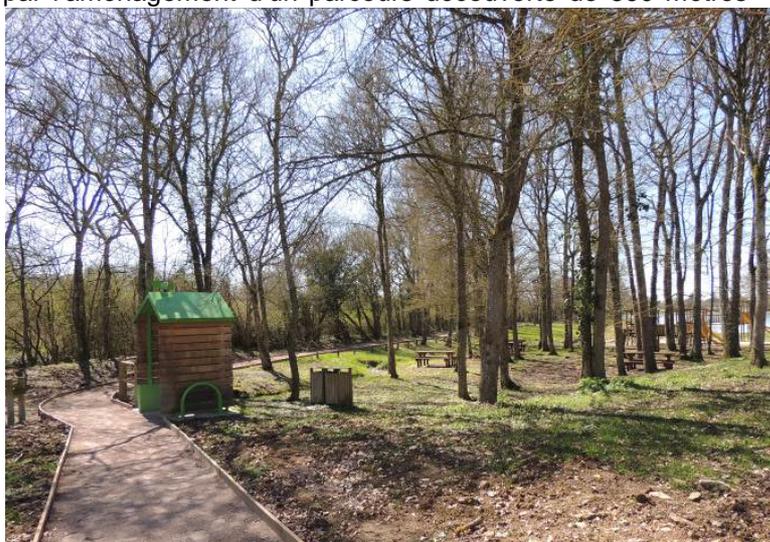
La volonté du Conseil départemental du Cher de rendre accessible au plus grand nombre, ses espaces naturels sensibles, s'est poursuivie en 2018 par l'aménagement d'un parcours découverte de 860 mètres aller/retour sur le site de Goule (côté zone de baignade).

Ce trajet est accessible aux poussettes et fauteuils roulants.

Des tables de pique-nique adaptées permettent aux convives de déjeuner en toute facilité (hauteur adéquate, espace suffisant pour glisser le fauteuil sous la table).

Du mobilier « assis/debout » jalonne également le parcours.

Pour faciliter la déambulation des gardes corps et voliges ont été installés tout au long du chemin.



Pour aller encore plus avant dans sa démarche, la collectivité envisage pour 2019 de proposer de nouveaux supports pédagogiques adaptés à différents handicaps. Des échanges sont d'ores et déjà en cours avec l'association Braille et Culture à ce sujet.

➤ Projet de déployer de nouveaux supports pédagogiques sur le sentier des Iles de la Gargaude (Ménétréol sous Sancerre)

Une étude est également en cours avec l'Association Braille et Culture en vue de développer ce type de supports sur l'espace naturel sensible des Iles de la Gargaude avec un déploiement prévisionnel en 2019.

1^{ère} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 1.4. -

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE REDUCTION DES DISCRIMINATIONS ET DES INEGALITES EN DIRECTION DES PERSONNES HANDICAPEES (suite)

■ LA POURSUITE DE LA MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS DEPARTEMENTAUX

➤ les sites du CD18 concernés

Centre départemental de l'enfance
et de la famille

travaux de mise en accessibilité PMR
du site de Vierzon

Maisons Départementales
d'Action Sociale et antennes

mises en sécurité et accessibilité de 4 sites

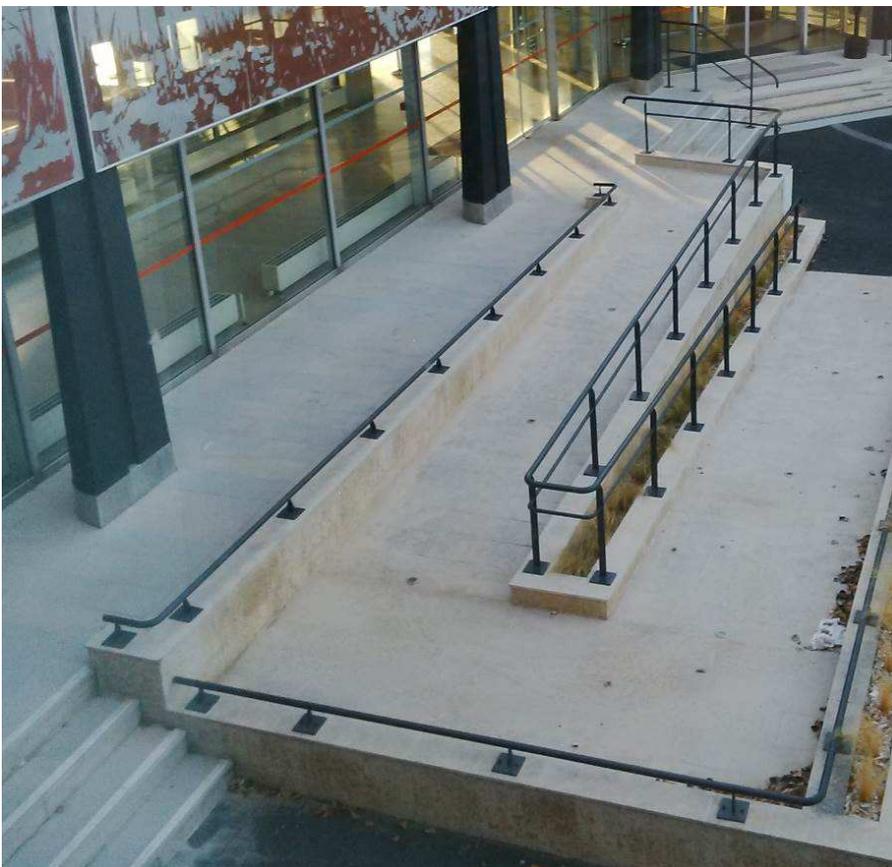
Différents collèges du Cher

1 012 000 € ont été alloués en 2018 pour les travaux
d'amélioration de l'accessibilité pour les personnes handicapées
au sein du :

- ° collège Albert Camus à Vierzon (760 000 €),
- ° collège Jules Verne à Bourges (85 000 €),
- ° collège Victor Hugo à Bourges (125 000 €),
- ° collège E Vaillant (42 000 €)

° étude MOE sur 9 collèges en 2019 pour travaux d'accessibilité.

➤ Focus sur les bâtiments de la Pyramide



La loi du 11 février 2005 a confié au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) l'objectif de mettre en œuvre une politique destinée à promouvoir l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap dans la fonction publique.

Pour ce faire, le FIPHFP s'est saisi dès 2009 de la question de l'accessibilité bâtementaire et intervient en complémentarité des dispositifs de droit commun pour le financement des actions des employeurs publics en faveur de ce programme.

Ce plan a vocation à financer les travaux des employeurs publics en faveur de l'accessibilité des locaux professionnels.

L'objectif est de parvenir à ce que tous les agents en situation de handicap, en poste ou en formation, puissent exercer leurs

missions et évoluer sans obstacle dans leur environnement professionnel.

1^{ère} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 1.4. – FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE REDUCTION DES DISCRIMINATIONS ET DES INEGALITES EN DIRECTION DES PERSONNES HANDICAPEES (suite)

Le FIPHFP a été sollicité en référence à ce programme pour l'accessibilité du site « Pyramide ».

Il co-finance une partie des opérations de travaux d'accessibilité ou d'adaptation des locaux à tout type de handicap (études incluses) à l'intérieur et l'extérieur des bâtiments professionnels.

Près de 110 000 euros de travaux ont été ainsi consacrés à ce chantier majeur qui a porté sur les différents postes énumérés ci après :

Frais d'études

Création de 6 places de parking PMR

Cheminement extérieur PMR (85 m)

Cheminement intérieur PMR (20m)

Signalétique

Élargissement de passage

Installation de 2 boucles magnétiques

Création d'un ascenseur 3 niveaux

Mise en conformité de 5 escaliers

Mise aux normes des éclairages

Mise en conformité de 7 sanitaires adaptés avec recloisonnement



1^{ère} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 1.4. –

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE REDUCTION DES DISCRIMINATIONS ET DES INEGALITES EN DIRECTION DES PERSONNES HANDICAPEES (suite)

■ LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) AU COURS DE L'ANNEE 2018

➤ Le cadre de la convention FIPHFP/CD18 pour la période 2017-2019

Le Conseil départemental du Cher est engagé depuis le début des années 2000, dans une démarche proactive et affiche une volonté d'accompagnement et de maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap et/ou concernés par des restrictions d'aptitudes au poste de travail.

Pour mettre en œuvre cette démarche, la Direction des Ressources Humaines et des Compétences (DRHC) de la collectivité s'est structurée autour d'une équipe pluridisciplinaire au sein de du service prévention ainsi que deux personnes en charge de l'accompagnement des agents engagés dans une procédure de reclassement au sein du service emploi formation compétences.



6 axes stratégiques structurent la démarche :



1ère partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 1.4. -

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE REDUCTION DES DISCRIMINATIONS ET DES INEGALITES EN DIRECTION DES PERSONNES HANDICAPEES (suite)

➤ Bilan intermédiaire de la convention en juin 2018

AXE	ACTIONS 2018
1	<ul style="list-style-type: none">- diffusion d'affiches et de flyers pour une campagne d'affichage (fin 2018)- diffusion d'articles sur Intranet et dans le magazine « Cher Horizon »- organisation de 5 réunions handicap sur les territoires à destination des agents (avril – mai 2018) (témoignage d'une personne en situation de handicap)
2	<ul style="list-style-type: none">- 1^{er} semestre 2018 : diagnostic sur l'organisation de la pluridisciplinarité visant à accompagner les agents de la collectivité en situation de handicap (phase 1)- 2^{ème} semestre 2018 : construction des outils d'optimisation opérationnelle (formalisation des données médicales et des données médico psycho socio professionnelles (phase 2) :- structuration de la commission maintien de l'emploi de la DRHC
3	<ul style="list-style-type: none">- en 2018 : recrutement et intégration de 5 stagiaires en situation de handicap- 2 contrats aidés sont accueillis depuis le 01/01/2017- 2 apprentis recrutés sur 2017 et qui poursuivent leurs missions sur 2018- 1 apprenti recruté en 2018
4	<ul style="list-style-type: none">- actions de formation sur la durée de la convention des agents de la DRHC, des représentants du personnel, des cadres de proximité (11 sessions), des assistants de prévention (juin 2018), des élus, des bénéficiaires de l'obligation d'emploi
5	<ul style="list-style-type: none">- en 2018 2 adaptations de poste et 2 suivis tiers temps (+ 3 études programmées en externe) + 11 aménagements de poste réalisés- cofinancement en 2018 d'aides individuelles (des prothèses auditives et de l'aménagement d'un véhicule) pour 5 agents
6	<ul style="list-style-type: none">- axe intégré dans la nouvelle politique de la commande publique adoptée en juin 2018- élaboration d'un annuaire des établissements du département et des départements limitrophes



le taux d'emploi légal 2018 de la collectivité : 5,48 %
(source : déclaration annuelle 2018 de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés DOETH)



1^{ère} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 1.4. –

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE REDUCTION DES DISCRIMINATIONS ET DES INEGALITES EN DIRECTION DES PERSONNES HANDICAPEES (suite)

■ LA POURSUITE DU DEPLOIEMENT DU « POLE RESSOURCES PETITE ENFANCE ET HANDICAP »

➤ Présentation générale et missions du pôle ressources

Chez les jeunes enfants de 0 à 6 ans, un handicap n'est pas toujours diagnostiqué.

L'état des lieux réalisé en 2016 autour des modes d'accueil et des enfants porteurs de différences met en évidence les difficultés des professionnels de la petite enfance à accueillir ces enfants (manque d'information, aménagements matériels à organiser, coordination à renforcer entre les structures ordinaires et spécialisées).

Les parents sont également confrontés au fait que leur enfant doit bénéficier d'aménagements particuliers pour pouvoir être confiés à une structure d'accueil collectif ou à un assistant maternel.

ur répondre à ces enjeux, le Conseil départemental du Cher (service Protection Maternelle et Infantile) a contribué à mettre en place un pôle ressources petite enfance et handicap en collaboration avec les équipes de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole Beauce Cœur de Loire, la Maison Départementale des Personnes Handicapées et l'Agence Régionale de Santé.

**Pôle ressources
petite enfance
et handicap**

**Faciliter l'accueil
des enfants de
moins de 6 ans
en situation de
handicap ou atteints
d'une maladie
chronique au sein
des modes de garde :**
crèches, haltes
garderies,
assistants
maternels,
accueils de loisirs...

Vous êtes parent d'un enfant de moins de 6 ans en situation de handicap ou atteint de maladie chronique ?

Vous avez besoin de ressources spécifiques ?

Vous recherchez un lieu d'accueil pour votre enfant ? (crèche, assistante maternelle...)

Vous avez besoin d'être orienté dans vos démarches ?

Vous êtes professionnel et vous travaillez auprès d'enfants de moins de 6 ans ?

Logos: CHER DÉPARTEMENT 18, Association Française des Caf de Cher, M, ARS, Ligue de l'enseignement C.O.L.S.H. de Cher, ARPPE en Berry

Ce pôle a été pensé comme étant une réponse visant à faciliter l'accueil du jeune enfant au domicile des assistantes maternelles et dans les C.L.S.H. Établissement d'Accueil du Jeune Enfant. Il est intégré dans le schéma départemental des services aux familles adopté en 2016 par la collectivité départementale.

1ère partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 1.4. –

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE REDUCTION DES DISCRIMINATIONS ET DES INEGALITES EN DIRECTION DES PERSONNES HANDICAPEES (suite)

3 missions principales ont été reconnues à ce Pôle :

Accompagner les familles d'enfants porteurs de différences et les professionnels pour favoriser le maintien des enfants dans les structures ordinaires



Développer l'accueil des enfants porteurs de différences en milieu ordinaire

Faire ressortir les complémentarités de l'action du milieu ordinaire et de celle du milieu spécialisé

Le 1^{er} comité de pilotage s'est tenu le 5 juillet 2018 en présence des différents partenaires.

➤ Les 1ers résultats 2017-2018

250 professionnels ont été rencontrés

Sensibilisation des futurs professeurs des écoles aux questions du handicap

Accompagnement des familles par le coordinateur

Sensibilisation lors de la journée départementale des professionnels de la petite enfance

Sensibilisation lors des journées d'information des Relais Assistantes Maternelles

Participations du coordinateur de pôle à différentes rencontres professionnelles

➤ Les 4 axes de formation 2018-2019

L'accompagnement individuel sera remplacé par de nouvelles formes d'actions qui seront les suivantes :

° préparer l'accueil préliminaire de l'enfant en structure collective

° préparer l'accueil par les professionnels (assistantes maternelles, assistants familiaux)

° sensibilisation aux questions du handicap pour tous les professionnels

° développer la mobilisation parentale par les professionnels

1ère partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 1.4. -

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE REDUCTION DES DISCRIMINATIONS ET DES INEGALITES EN DIRECTION DES PERSONNES HANDICAPEES (suite)

Pôle ressources petite enfance et handicap

NOS MISSIONS

- Pour les professionnels de la petite enfance
 - Sensibiliser les professionnels à la question du handicap,
 - Accompagner les professionnels en préparant l'accueil et en aidant à la recherche de moyens particuliers,
 - Recenser des actions de formation pouvant accompagner les équipes dans la prise en charge d'enfants,
 - Mettre à disposition et partager des outils pédagogiques, des ouvrages et revues traitant du handicap.
- Pour les familles
 - Informer sur les possibilités d'accueil en milieu ordinaire d'un enfant en situation de handicap,
 - Orienter vers les services compétents.

Faciliter l'accueil des enfants de moins de 6 ans en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique au sein des modes de garde : crèches, haltes garderies assistants maternels, accueils de loisirs...

avec la participation de
le Cher DÉPARTEMENT
la Ligue de l'enseignement F.O.L. du Cher
ARS
ARPE

Le Pôle ressources petite enfance et handicap propose des actions dans le Cher pour favoriser l'inclusion de l'enfant de moins de 6 ans ayant des besoins particuliers (en situation de handicap, atteint de maladie chronique, ayant des troubles du comportement, etc...)

Pour qui ?

- les parents d'un jeune enfant en recherche d'informations
- les professionnels des structures d'accueil de la petite enfance et aux assistants maternels
- les partenaires de l'accompagnement du jeune enfant et de ses parents

Le Pôle ressources petite enfance et handicap est là pour vous accompagner

- Vous êtes parent d'un enfant de moins de 6 ans en situation de handicap ou atteint de maladie chronique ?
- Vous accueillez ou souhaitez accueillir un enfant en situation de handicap ?
- Vous avez besoin de ressources spécifiques ?
- Vous avez besoin d'être orienté dans vos démarches ?
- Vous souhaitez échanger et partager vos expériences de professionnel ?
- Vous recherchez un lieu d'accueil pour votre enfant ? (crèche, assistante maternelle,...)
- Vous êtes professionnel et vous travaillez auprès d'enfants de moins de 6 ans ?
- Vous avez envie d'échanger ou de partager sur votre expérience de parent ?

– 1.5. –

**RENFORCER
LE LIEN SOCIAL
ENTRE
GÉNÉRATIONS**

1^{ère} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 1.5. - FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE GENERATIONS

Les actions favorisant les liens intergénérationnels

■ UN EXEMPLE DE PARTENARIAT ENTRE LE REEAP (soutenu par le CD18) ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « TERRES DU HAUT BERRY »

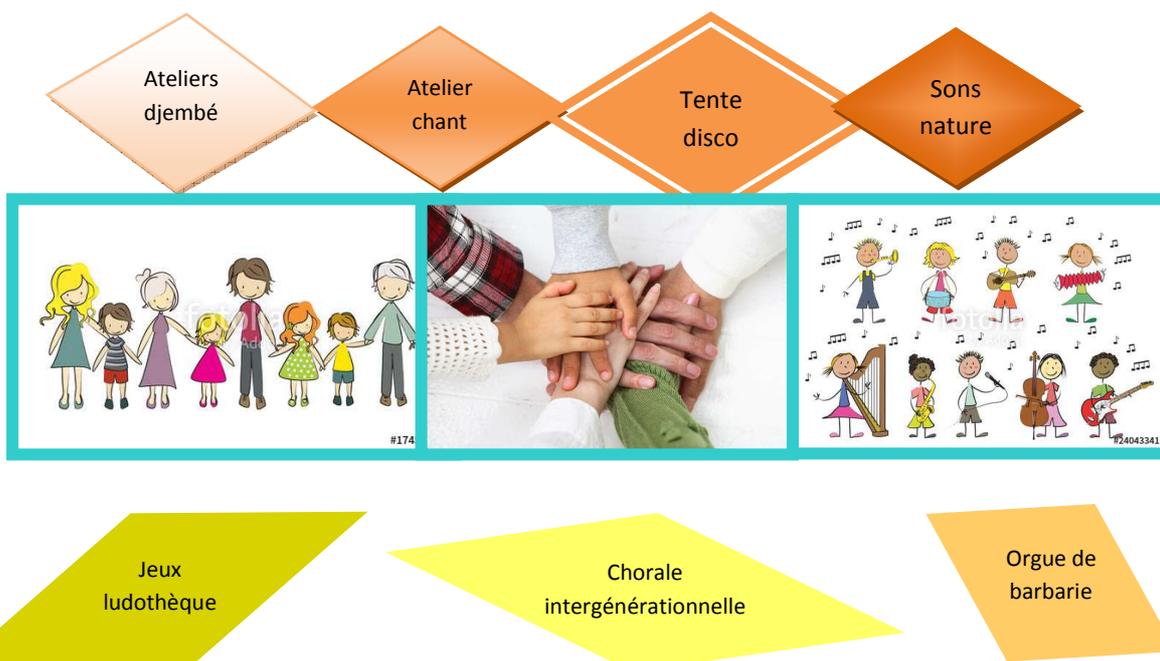
➤ Partenariat REEAP (soutenu par le CD18) et la communauté de communes des Terres du Haut Berry pour proposer une animation intergénérationnelle estivale

Créé en 2007, le Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents du Cher regroupe de nombreux partenaires associatifs, parents, collectivités et institutions. Il a un rôle ressource et œuvre à soutenir les parents, partager les informations et les expériences, favorise les rencontres.

C'est dans ce cadre qu'a été organisée cet été la 8^{ème} édition de la fête intergénérationnelle à Henrichemont afin de partager des moments de convivialité autour de la musique.



Le matin il y avait un atelier djembé, des jeux issus de la collection de la ludothèque itinérante Micado, un orgue de barbarie entre la salle des fêtes et le marché, un atelier chant pour les enfants.



1^{ère} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 1.5. -

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE GENERATIONS (*suite*)

■ LA SEMAINE DES EPHAD SUR LE THEME « IL N'Y A PAS D'AGE POUR PARTAGER" (été 2018)

Le Conseil départemental et les EHPAD ont organisé la « semaine des EHPAD » afin d'améliorer et de promouvoir leur rôle et leur image.

Parents, enfants, amis, voisins étaient invités à pousser les portes de ces établissements du 28 mai au 2 juin 2018.

Cette semaine était notamment l'occasion de présenter des animations et des activités diverses, le plus souvent intergénérationnelles et de valoriser le travail des équipes et du personnel.

ARGENT-SUR-SAULDRE	Les Roses d'Argent	Mercredi 30 mai de 10 h 30 à 17 h Sur le thème de «Autour du Cirque » - Exposition de photos et réalisations des résidents - Intervention des clowns NOBOBO - 10h30 : Chorale des résidents - 14h30 : Initiation aux arts du cirque avec participation des enfants de la maison des jeunes, et du centre de loisirs - Vente de chichis chouchous au profit de l'association de la maison de retraite
BOURGES	Les Fioretti	Jeudi 31 mai 2018 de 15 h à 17 h - Activité intergénérationnelle : accueil des enfants de l'école primaire Saint-Etienne(Bourges) - Spectacle donné par les enfants - Jeux traditionnels en bois (enfants / résidents) - Goûter d'anniversaire partagé - Exposition thématique de l'ONAC (Office national des anciens combattants)
FUSSY	Résidence de Boisbelle	Samedi 02 juin 2018 14 h 30 à 18 h - Spectacle avec l'école de cirque de Bourges, jeux d'équilibre, jonglage, ballon...- Goûter
LA GUERCHE SUR L'AUBOIS	Le Revenaz	Mardi 29 mai 2018 de 14 h 30 à 16 h 30 - Ateliers de loisirs créatifs intergénérationnels - Présentation de la borne musicale par les Résidents - Gourmandises et rafraîchissements
GRAÇAY	Constance de Durbois	Vendredi 1 juin 2018 de 14 h 30 à 17 h - Exposition intergénérationnelle "Les deux mains..." ouverte à tout public - Découverte des métiers de l'EHPAD - Rencontre avec les élèves de l'école de Graçay et leurs parents - Dégustation de crêpes - Animation musicale
SANCOINS	Le Pré Ras d'Eau	Mardi 29 mai à 14 h 30 : Art Floral Atelier ouvert aux jeunes désireux de partager avec nos aînés une activité récréative d'art-floral. Mercredi 30 mai à 15 h : Café des familles. Les familles désireuses de partager un moment de convivialité autour d'une discussion seront les bienvenues.

1ère partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 1.5. –

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE GENERATIONS (suite)

■ LES ACTIONS VISANT A FAVORISER LES LIENS INTERGENERATIONNELS APPROUVEES PAR LA CONFERENCE DES FINANCEURS DE LA PREVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE (séance du 13/02/2018)

Le Conseil départemental, dans le cadre de la conférence des financeurs, favorise la mise en place d'actions à destination des personnes âgées les plus fragilisées. Objectif : lutter contre l'isolement, favoriser le lien social et le bien-être de la personne.



Il lance ainsi régulièrement des appels à projets pour faire émerger et soutenir des actions collectives de prévention de la perte d'autonomie.

Chaque année, plusieurs projets sont ainsi soutenus financièrement par le Département et les acteurs de la perte d'autonomie. En découle, un programme riche d'ateliers et actions collectives proposés dans le Cher sur des thèmes tels que l'habitat, la santé, l'accès aux nouvelles technologies, les actions favorisant le lien intergénérationnel...



Pour 2018, plusieurs actions ont d'ailleurs été retenues à ce titre.



CCAS Saint
Amand
Montrond

Atelier cuisine
intergénérationnel /
cuisine partagée

Organisation d'un atelier
cuisine de 6 séances en
partenariat avec le centre de
loisirs de la ville.
(Saint Amand Montrond)

ARPPE EN
BERRY

Le jeu comme
vecteur de liens
sociaux,
intergénérationnels
et de prévention de
la perte d'autonomie

Poursuite de l'action de la
Ludothèque itinérante qui se
déplace dans diverses
structures (écoles, CCAS,
foyers ruraux, résidences
autonomie) et qui propose des
activités diverses autour du jeu
afin de favoriser ou de créer du
lien social.
(Département)



2^{ème} PARTIE

**SOLIDARITES
TERRITORIALES
ET
COHESION
SOCIALE**

PRÉSENTATION

2^{ème} PARTIE

La cohésion désigne ce qui maintient associés entre eux les membres d'une même communauté. Dans l'Union européenne, elle se fonde sur la solidarité entre les États et les régions de l'Union pour remédier aux disparités économiques et promouvoir ainsi un développement harmonieux des territoires européens, la croissance et l'emploi. La politique de cohésion est un des axes essentiels du projet européen, d'autant que la solidarité entre les membres doit participer à renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté.

Chaque territoire a sa place et son rôle à jouer. Les espaces urbains et les espaces ruraux concourent chacun avec leurs caractères propres, à la dynamique du territoire du Cher.

L'enjeu pour le Conseil départemental est de permettre un développement équilibré de son territoire, restaurant au mieux les capacités de chacun à trouver son propre modèle de développement et toute sa place au quotidien.

Ceci doit résulter à la fois de mécanismes permettant aux pouvoirs publics de rééquilibrer les moyens et les financements accordés mais aussi et surtout de donner à chacun la possibilité de définir et de mettre en œuvre sa propre stratégie et ses propres projets, adaptés aux réalités locales.

La persistance de la précarité, la montée des exclusions sociales et du repli sur soi, l'accroissement des inégalités et de la vulnérabilité, démontrent bien que la croissance n'implique pas toujours un progrès partagé par tous.

Il est ainsi nécessaire de recréer ou de renforcer le lien entre les êtres humains, entre les sociétés et entre les territoires, et de s'assurer d'un juste partage des richesses humaines, culturelles, éducatives, médicales, numériques, économiques, etc.

La seconde partie de ce rapport présente plusieurs focus sur les actions concrètes menés par la collectivité sur les dix premiers mois de l'année 2018 visant à améliorer la cohésion sociale de ses habitants au sein de ses territoires.

– 2.1. –

**ACCOMPAGNER
LES TERRITOIRES
DE PROJETS**

2ème partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 2.1. - LES TERRITOIRES DE PROJET (suite)

➤ Une couverture territoriale la plus large possible...

Un travail partenarial est mené entre la Collectivité et les communautés de communes à partir d'un diagnostic sur les potentiels repérés afin d'amener la culture sur l'ensemble de leur territoire et déclinés les axes du CCt selon l'identité, les besoins et l'ambition propre à chacun.

Dans ce cadre, 90 000 € qui ont été engagés en 2018 et répartis auprès de 6 communautés de communes :

La Septaine
Berry Grand Sud
Terres du Haut Berry
Les Trois Provinces
Pays de Néronde
Sauldre et Sologne

Les animations doivent couvrir l'ensemble du territoire et ne pas se concentrer uniquement dans la ville centre.

Exemples d'actions :



COMMUNALTE DE DOMMILNES
BERI

Bilan du Contrat Culturel de Territoire 2017 _ Quelques chiffres...

I/ LA SAISON CULTURELLE

La saison 2017 du Contrat Culturel de Territoire de la Communauté de Communes Berry Grand Sud a été riche en événements :

17 soirées organisées dans l'année / 9 rencontres (répétitions publiques, avec un auteur, etc...) / 5 jours de spectacle jeune public – 9 écoles – 11 séances – 350 enfants / 1

exposition sur 3 mois dans 4 lieux touristiques / 5 jours de résidence d'artistes

2 637 personnes accueillis pour un taux de remplissage à **89%**

974 places payantes et **1 663** places gratuites dont 153 pour les moins de 18 ans ou des invitations les soirs de spectacles

2ème partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 2.1. –

LES TERRITOIRES DE PROJET (suite)

➤ ...privilégiant les spectacles au profit de tous les publics à un coût abordable

L'action culturelle proposée doit être la plus large possible ce qui signifie qu'elle doit être ouverte à tous les publics sans distinction.

A ce titre, une attention particulière est portée par la CDC ou les associations culturelles reconnues d'intérêt communautaire aux tarifs qu'ils proposent. Ces derniers doivent être abordables pour le plus nombre. A titre d'exemple, sur les territoires:



° de la CDC Berry Grand Sud, une place coûte 5 euros pour les adultes et est gratuite pour les jeunes de moins de 18 ans,

° sur les Terres du Haut Berry, le tarif de certains spectacles est libre et est « au chapeau », alors que d'autres sont compris entre 4 et 10 euros,

° au Pays de Néronde, c'est un tarif unique compris entre 6 et 10 euros, ou gratuit,

° la CDC Saultre et Sologne a fait le choix de retenir le tarif de 5 euros quel que soit le spectacle

En résumé les tarifs doivent toujours être abordables pour le plus grand nombre.



■ LES PROJET « TERRITOIRES ET RESIDENCES D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE » (T.R.E.A.C.)

➤ la 4^{ème} édition du dispositif pour l'année 2017 - 2018

Pour la quatrième année scolaire consécutive, 4 projets (TREAC) sont mis en œuvre dans quatre collèges du Cher.

Ces projets visent à installer sur un temps long (d'un minimum de 4 mois) un artiste / une équipe artistique au sein d'un collège. Cette résidence est co-construite avec une structure culturelle reconnue, prioritairement labellisée par le Ministère de la Culture.



2ème partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 2.1. - LES TERRITOIRES DE PROJET (suite)

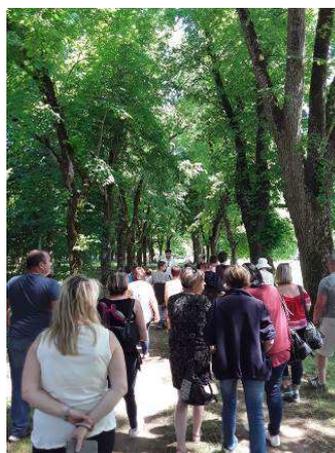
La résidence TREAC articule différents niveaux d'actions pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève au travers d'un rapport aux œuvres et aux artistes, d'une pratique artistique et de la construction d'un regard critique.

Les actions engagent l'ensemble de la communauté éducative de l'établissement et les écoles de son bassin de recrutement. Elles s'inscrivent dans le territoire de l'établissement et de la structure culturelle associée et peuvent également y concerner tous les publics.

➤ La restitution des 4 projets

Les projets 2017-2018 ont été restitués, clôturant ainsi plusieurs mois de collaboration et de création artistique.

Le 24 mai, première restitution, au domaine de la Périssette à Dun-sur-Auron pour la restitution du TREAC du collège Le Colombier. Cette restitution a été accompagnée par la Ligue de l'enseignement du Cher et la compagnie Petite Nature. Les participants ont découvert le domaine et ses espaces verts, classés Espace naturel sensible (ENS). Une déambulation contée par les élèves du collège et du cycle 3 a mis en voix la suite de l'œuvre « Faire un feu » de Jack London. Une fiction poétique accompagnée de bruitages sonores a mis en exergue un travail d'écriture et de mise en scène sur plusieurs mois.



Le 24 mai, seconde restitution, au collège George Sand d'Avord, accompagnée par l'Abbaye de Noirlac et la compagnie Entre Chien et Loup. Les élèves ont restitué plusieurs mois de travail sur la thématique de la différence, du vivre ensemble, en abordant les notions de discrimination, d'égalité, du non-respect... Un parcours déambulatoire dans le collège et ses abords a été proposé. Les élèves ont été positionnés dans plusieurs rôles : acteur, technicien, accompagnateur... L'équipe pédagogique a également été sollicitée dans cette restitution. Les collégiens ont découvert différents supports d'échange pour transmettre leurs émotions : la photographie, la sculpture, la rédaction de Haïkus (petits poèmes japonais), l'informatique, les interviews, la création chorégraphique.



2ème partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 2.1. –

LES TERRITOIRES DE PROJET PROJET (suite)

Le 25 mai s'est tenue la restitution du collège Philibert Lautissier, sur la scène des Bains Douches de Lignéres.

Un spectacle de danse orchestré par la danseuse Mélodie Joinville a ouvert les festivités ainsi qu'une exposition plastique accompagnée par Hervé Bezet.

Une restitution en chanson, intimiste et forte en émotion a transportée le public dans l'univers des adolescents : le rapport aux autres, à soi, à son corps en mutation...

Les élèves sur scène ont été accompagnés par le chanteur Guillaume Farley.

Un travail d'écriture a également été mené par les collégiens en collaboration avec Olivier Brunhes, écrivain et scénariste.



Le 18 juin, le collège Francine Leca de Sancerre, accompagné par l'École nationale supérieure d'art de Bourges, a ouvert ses portes pour restituer un travail sur la thématique de l'architecture et la bande dessinée. Accompagnés par les artistes Xavier Betaucourt, scénariste, Lydie Baron, illustratrice, Alexis de Raphalis, vidéaste et Anne Houel, plasticienne, les élèves ont découvert le processus de création d'une BD : le choix des décors en lien avec l'architecture de Sancerre, le scénario, le dessin des personnages...

Afin de récolter des histoires en lien avec le Sancerrois, les élèves du collège ont rencontré les résidents de l'EHPAD de Sancerre.

Ces récits ont ensuite été traduits sous forme de BD. différents supports d'échange pour transmettre leurs émotions : la photographie, la sculpture, la rédaction de Haïkus (petits poèmes japonais), l'informatique, les interviews, la création chorégraphique.



Il est important de préciser que ce dispositif touche l'ensemble des élèves de l'établissement donc un public large sans aucune distinction.

Il est également ouvert aux classes ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) et SEGPA.

2^{ème} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

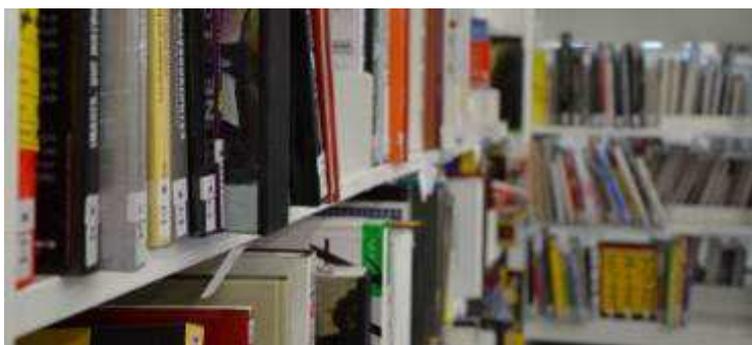
- 2.1. - LES TERRITOIRES DE PROJET

FAIRE EXISTER UN RESEAU DE BIBLIOTHEQUES DE PROXIMITE ET EN FAIRE DES LIEUX DE LIEN SOCIAL

➤ Le territoire devient une composante majeure de la stratégie d'aménagement culturel du territoire

Le plan départemental de développement de la lecture publique voté en 2009 a produit certains résultats. Néanmoins le maillage du territoire départemental demeure à l'heure actuelle encore imparfait et les efforts fournis par les collectivités locales partenaires encore disparates. Ce plan départemental demandait à être évalué à mi-parcours afin d'évoluer en accord avec les problématiques et ambitions du territoire.

C'est pour cela que l'année 2018 marque un nouveau cap en matière de soutien et de développement de la lecture publique dans le Cher avec la volonté de développer l'accompagnement de projet de manière sensible.



La relance d'un cycle de conventionnement sur l'année 2018 a permis d'échanger avec les collectivités partenaires sur leurs visions de la place de la lecture publique au sein de leurs politiques publiques locales.

La Médiathèque départementale compte autant que possible adosser son action aux futurs contrats de territoire ainsi qu'aux contrats culturels de territoires qui

pourraient être signés ou renouvelés. Tout ceci devant permettre à la lecture publique et aux bibliothèques de jouer pleinement leur rôle dans l'attractivité et l'animation du territoire.

De nouveaux dispositifs devraient permettre de venir appuyer encore davantage la stratégie départementale d'aménagement du territoire (concentration sur les pôles d'équilibre et de centralité, partenariats avec les EPCI) et de faire exister des actions s'inscrivant dans des politiques publiques départementales spécifiques (développement de l'offre culturelle, services à destination des publics-cibles du Conseil départemental, insertion professionnelle...).

➤ Conseils et accompagnement pour les projets des communes ou intercommunalités favorisant les liens sociaux et culturels au sein des bibliothèques

L'offre de services de la Médiathèque départementale doit évoluer afin de permettre à chaque fois que cela est possible, d'inciter les communes ou E.P.C.I. à créer des lieux de convivialité et de lien entre les personnes, au sein même des bibliothèques.

Pour cela il faut



2ème partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 2.1. - LES TERRITOIRES DE PROJET

LA BIBLIOTHÈQUE COMME VECTEUR DE LIEN SOCIAL

La bibliothèque est parfois le dernier lieu de sociabilité dans une commune.

- ◆ 4 MILLIONS DE PERSONNES DÉCLARENT AVOIR **−** DE 3 CONVERSATIONS DANS L'ANNÉE ÉCOULÉE
- ◆ 5 MILLIONS DE FRANÇAIS DÉCLARENT SE SENTIR SEUL
- ◆ 31 % DES COMMUNES DU CHER N'ONT PLUS AUCUN COMMERCE

UNE CHANCE POUR LE TERRITOIRE CAR ...

UNE MÉDIATHÈQUE MODERNE C'EST...

01

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- Un équipement de proximité
- Un facteur de qualité de vie
- Une vitrine pour le territoire

02

ÉPANOUISSEMENT COLLECTIF ET INDIVIDUEL

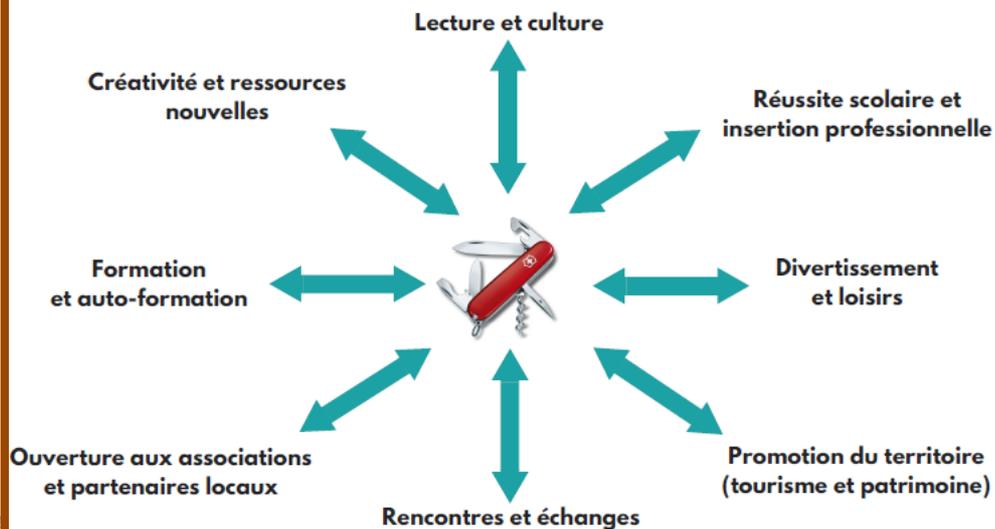
- Loisirs et détente
- Rencontres et échanges
- Culture et créativité

03

UN TREMPLIN POUR RÉUSSIR

- Insertion professionnelle
- Réussite scolaire
- Formation et auto-formation

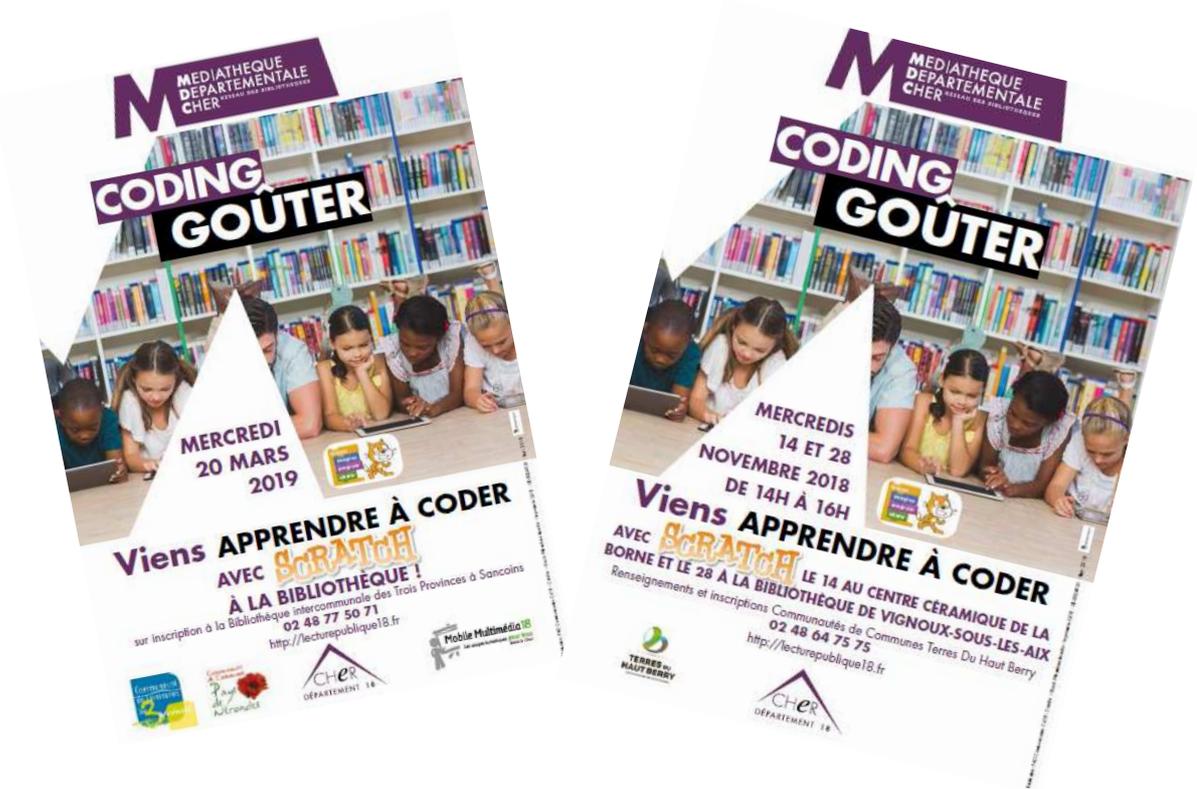
LA MÉDIATHÈQUE : OUTIL DE POLITIQUES PUBLIQUES PAR EXCELLENCE



2^{ème} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 2.1. - LES TERRITOIRES DE PROJET



EN RÉSUMÉ...

LES BIBLIOTHÈQUES D'AUJOURD'HUI...

- ◆ DES LIEUX DE VIE POUR LES HABITANTS
- ◆ DES LIEUX MULTI-SERVICES
- ◆ DES LIEUX CONSTRUITS SUR MESURE POUR LE TERRITOIRE
- ◆ DES LIEUX AUX MULTIPLES PROJETS

2^{ème} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 2.1. - LES TERRITOIRES DE PROJET

LA POLITIQUE JEUNESSE : UN AXE D'ANIMATION TERRITORIALE DANS UNE LOGIQUE DE VIVRE ENSEMBLE

➤ Les enjeux d'aménagement et d'animation des territoires au cœur de la nouvelle politique jeunesse



La nouvelle politique « jeunesse » doit considérer les jeunes comme une ressource et non comme un problème. En outre la jeunesse n'est pas une, mais multiple. C'est d'ailleurs son hétérogénéité qui en fait sa force et ses atouts.

Elle est adossée au « Schéma départemental des services aux familles » (2016 – 2019) et plus particulièrement à son annexe « jeunesse » ainsi qu'à la « Convention de réussite des collégiens du Cher. »

Cette nouvelle politique doit dépasser les approches sectorielles qui la nourrissent et se construire en transversalité, sans se laisser enfermer dans une logique de dispositifs.

Elle représente également une opportunité pour le Département de :



jouer son rôle de chef de file des solidarités territoriales et de répondre à une attente forte exprimée par les partenaires

se positionner comme un fédérateur, mobilisant les partenaires de façon coordonnée et complémentaire autour d'actions en faveur des jeunes

accompagner les intercommunalités dans la prise de compétence jeunesse dans les territoires,

coordonner les acteurs dans la mesure où cette politique ne peut se construire que dans un cadre partenarial fort.

Elle s'inscrira nécessairement dans le double enjeu d'aménagement et d'animation des territoires : quels lieux de vie, pour quelles actions à destination de ce public cible dont la tranche d'âge a été arrêtée aux 11-25 ans.

2^{ème} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 2.1. - LES TERRITOIRES DE PROJET (suite)

➤ Les 1^{ères} réalisations territoriales



Le Département apporte son soutien aux collectivités qui envisagent de s'engager prise des nouvelles compétences « enfance – famille ».

Ce fut le cas dès 2017 avec la Communauté de Communes Terres du Haut Berry. Les échanges avec le Département se sont poursuivis tout au long de l'année 2018.



Courant 2018 un autre travail partenarial a été engagé avec l'intercommunalité des Trois Provinces qui a pris cette nouvelle compétence. Il se construit autour de l'existant à savoir un P.A.E.J. (Point d'Accueil Espace

Jeune). Un groupe de transversal composé d'acteurs locaux travaille pour rédiger des pistes d'action adaptées au territoire.

Il en va de même sur les territoires de Vierzon et d'Aubigny sur Nère qui travaillent pour leur part sur des thématiques spécifiques

➤ Le Réseau des Acteurs Jeunesse (R.A.J.)

La création d'un réseau des acteurs jeunesse du Cher permet de mieux porter localement la politique jeunesse, notamment auprès des 16-25 ans, de mettre en réseau les acteurs, d'avoir une meilleure accessibilité de l'offre jeunesse.

Les principaux objectifs de ce réseau sont de :



mieux articuler les politiques et les dispositifs pour une efficacité de l'action des acteurs sur le territoire et une politique plus lisible ;

prendre en charge les jeunes globalement et non par le biais d'une problématique.

Le R.A.J. regroupe les responsables et animateurs jeunesse des communes ou intercommunalités, la Fédération des Œuvres Laïques, le Réseau d'Education Populaire etc...

Chacun des territoires ruraux a pour objectif de croiser les problématiques identifiées par les têtes de réseaux pour les 16-25 ans autour des 3 priorités définies par les pilotes (services de l'Etat, Caf, Conseil départemental) :

° **l'engagement citoyen (capacité à agir...) ;**

° **la prise d'autonomie (logement, insertion socio-professionnelle...) ;**

° **le vivre ensemble (lieux ressources, numérique...).**

Cela a donné lieu à la création en 2018 de 3 groupes de travail.

Ainsi Tivoli a été associé pour la création d'une web radio ayant pour thème la citoyenneté

2ème partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 2.1. - LES TERRITOIRES DE PROJET (suite)

Au sein du groupe de travail sur l'engagement citoyen, l'Etat a souhaité valoriser les dispositifs consacrés aux emplois aidés.

Le Conseil départemental pour sa part a voulu mettre en avant les initiatives locales valorisées par les jeunes comme la création d'un skate parc à Aubigny sur Nère, ou encore l'organisation de la soirée caritative sur le SIDA en partenariat avec l'INSA de Bourges.

L'implication des jeunes peut être variable allant de la participation simple à quelque chose de beaucoup plus approfondi et abouti comme cela fut le cas à Rians avec « Les Jeun' en Folie »



JEUN' en folie



Animées par les Jeunes Relais Santé
Du groupe des Jeun'en folie



2ème partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

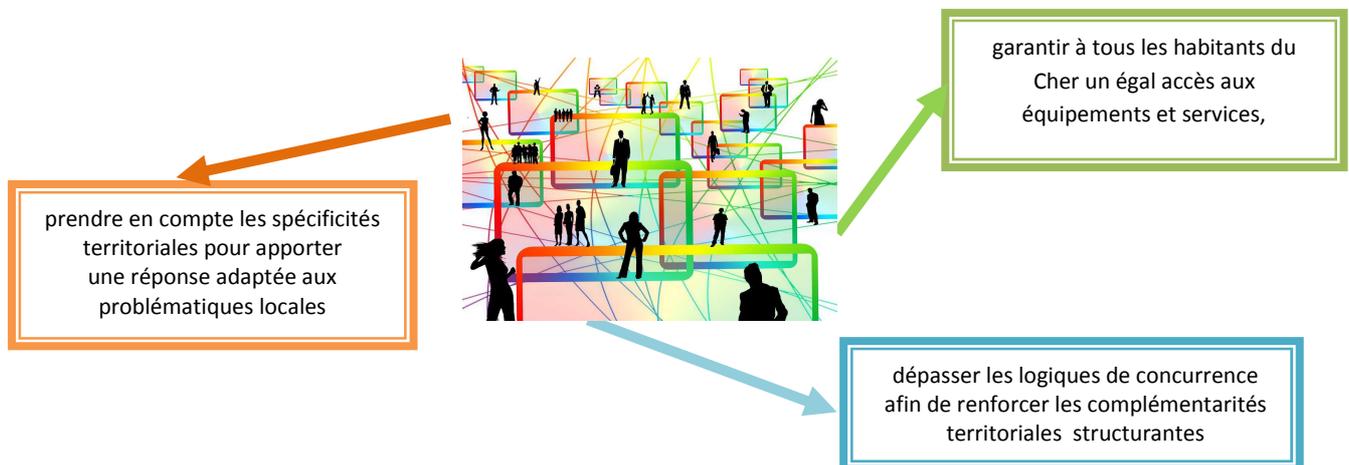
- 2.1. - LES TERRITOIRES DE PROJET

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

➤ La politique de développement des territoires : pour un aménagement équilibré du territoire...

Le Conseil Départemental a voté en 2016 sa nouvelle politique de développement des territoires définie durant cette année-là afin de rendre le territoire départemental plus dynamique et attractif. Elle a été validée par les assemblées départementales des 13 juin 2016 et 17 octobre 2016. Elle est appliquée dans le Département du Cher depuis le 1er janvier 2017.

Associée à la nouvelle politique départementale d'aménagement du territoire, cette approche globale repose sur 3 objectifs politiques :



Pour cela le Département a défini 13 pôles de centralité et 19 pôles d'équilibre qui de par leur niveau d'équipement existant ou en projet structurent l'espace départemental et proposent ou proposeront des services de proximité.



L'harmonie territoriale et la qualité de vie dans le département du Cher reposera pour les années à venir sur un maillage équilibré autour de ses 3 principales villes que sont Bourges, Vierzon et Saint-Amand-Montrond, des communautés de communes, des pôles de centralité et d'équilibre par une contractualisation.

Pour les années 2017 à 2020, 15 contrats ont été signés avec ces entités afin de définir les besoins, en matière d'équipements, jugés prioritaires par les parties, sur leur territoire afin de satisfaire les besoins de leurs habitants.

Le Département apporte en ce sens son soutien financier à la réalisation des programmes d'actions portés par ces acteurs.

➤ ... dans un souci de maillage territorial équilibré et attractif pour la population

Ce contrat permet sur la base d'un diagnostic et d'enjeux partagés de mieux cibler les interventions départementales au profit de projets structurants et visant à assurer un maillage optimal du territoire.

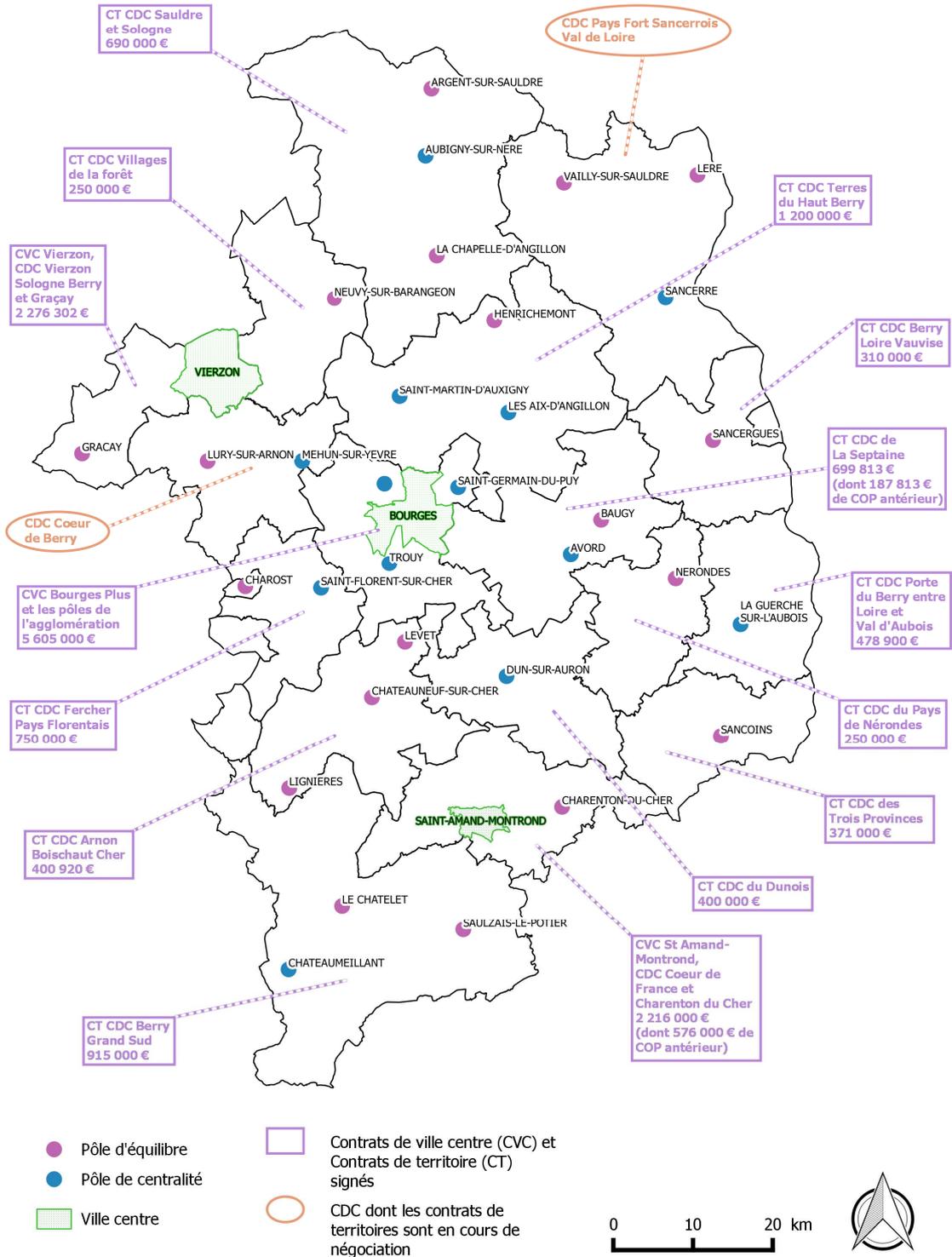
2ème partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 2.1. -

LES TERRITOIRES DE PROJET (suite)

NOUVELLE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES



– 2.2. –

**HABITER
SON
TERRITOIRE**

2^{ème} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 2.2. - HABITER SON TERRITOIRE

HABITAT DOMOTISES DANS LES CENTRES BOURGS

■ LE MAINTIEN DE LA PERSONNE AGEE DANS SA COMMUNE DE RESIDENCE GRACE AU DEVELOPPEMENT D'HABITATS ADAPTES ET DOMOTISES

➤ Le constat



Le social est une compétence obligatoire des départements et celui du Cher est très impliqué dans ce domaine notamment sur les questions de vieillissement, l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées.

En 2030, la France comptera 20 millions de personnes de plus de 60 ans. Aujourd'hui, une grande majorité d'entre elles souhaitent rester à leur domicile le plus longtemps possible. Cependant, les difficultés liées au vieillissement et les habitats souvent inadaptés ne favorisent pas l'autonomie et le maintien dans leur habitat.



➤ La domotique au service des anciens

Ce dernier doit pouvoir bénéficier d'aménagements spécifiques adaptés au vieillissement et à la perte d'autonomie. La domotique pour personnes âgées permet l'automatisation et la sécurisation de l'existant. Des aides technologiques préviennent les risques et assistent efficacement les occupants en perte d'autonomie.

Il s'agit ainsi :

de limiter les efforts et garantir le confort	Avec l'âge certains gestes du quotidien deviennent plus difficiles à réaliser. La domotique offre la possibilité de motoriser les volets, de centraliser leur ouverture/fermeture, d'automatiser l'éclairage (avec détection de passage), de réguler automatiquement la température
de sécuriser l'habitat pour l'occupant et sa famille	installation d'alarme, détecteur de gaz ou de fumée, médaillon ou télécommande d'alerte déclenchant un appel automatique d'alerte etc

2^{ème} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 2.2. – HABITER SON TERRITOIRE



L'assemblée départementale a acté le 16 octobre 2017 le principe de la création d'habitats adaptés et domotisés.

Afin de réduire la charge de chaque résident dans ce type d'habitat elle a également décidé de soutenir les résidents relevant de ce dispositif en aidant financièrement l'Office Public de l'Habitat du Cher dans l'élaboration de son plan de financement.

➤ Une couverture géographique privilégiant les centres bourgs ruraux

L'objectif est de construire 10 résidences sur 4 ans. Les logements seront de type T2 ou T3 (soit pour une personne seule soit pour un couple).

C'est à Plaimpied Givaudin que sera construite la 1^{ère} résidence de ce type qui ouvrira en 2019.

La seconde sera à Bigny Vallenay, également en 2019. Les autres communes pressenties sont les suivantes : Dun sur Auron, Saint Germain du Puy, Torteron, La Celle Condé, Bruère Allichamps, Lunery, Saint Martin d'Auxigny.

Ces communes ont toutes pour point commun d'avoir un centre bourg équipé d'un minimum de services et/ou de commerces (médecin, épicerie etc...)



➤ un concept favorisant le lien social du territoire en partenariat avec la mairie d'implantation



L'enjeu de ce dispositif est de maintenir la personne âgée au sein de sa commune de résidence et de ne pas la « déraciner » loin de ses repères quotidiens, de son cercle de connaissance, de son environnement quotidien.

L'idée centrale du projet est de permettre son

hébergement dans des résidences rappelant son domicile mais mieux adaptées à son vieillissement. Il ne s'agit pas non plus d'être exclusivement dans de l'occupationnel. Des animations, des activités, des temps de convivialité doivent au contraire venir compléter la dynamique de la nouvelle résidence.

Pour cela, la mairie d'accueil de la résidence doit mettre à disposition un animateur pour impulser une dynamique à destination de toute la population âgée de son territoire et se servir de la résidence comme support de réalisation de ces animations afin de favoriser le lien social.

Cet animateur va ainsi favoriser la vie sociale de la personne âgée.

2ème partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 2.2. - HABITER SON TERRITOIRE

LE PLAN DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT (P.D.H.)

■ LE CONSTAT : UN HABITAT DEGRADE ET UNE POPULATION VIEILLISSANTE

La précarité énergétique
un enjeu majeur dans le département

Un parc de logements anciens

Territoires	Taux de logements construits avant 1975
Cher	67%
Eure-et-Loir	59%
Indre	70%
Indre-et-Loire	58%
Loir-et-Cher	61%
Loiret	54%
Centre-Val de Loire	60%
France de province	56%

Taux de logements construits avant 1975

de 79,3 % à 86,6 %
de 73,7 % à 79,8 %
de 66,8 % à 73,7 %
de 57,6 % à 66,8 %



A ce jour 12% de la population a plus de 75 ans.

Il y a donc à la lecture de ce chiffre un véritable enjeu à prévoir une adaptation du logement de ces personnes.

2 logements sur 3 construits avant 1975

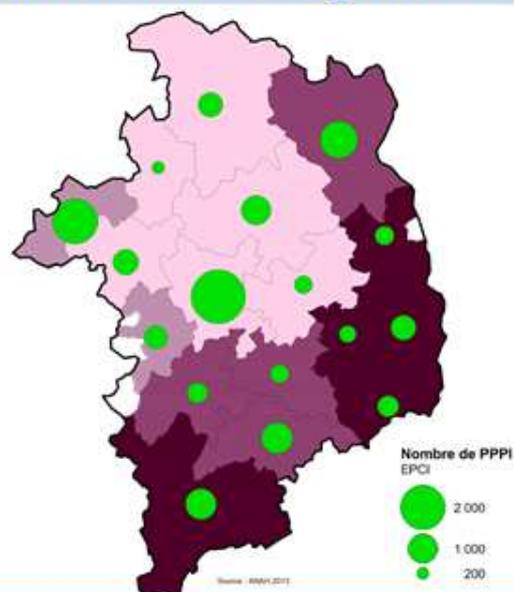
En parallèle, les statistiques montrent que le taux de pauvreté est de 18%, soit 2,3 points de plus que la moyenne régionale.

Ce qui signifie également un nombre important de ménages en situation de précarité énergétique

Un parc de logements très dégradés

Taux de logements potentiellement indignes (2013)

de 11,9 % à 17,2 %
de 10,1 % à 11,9 %
de 9,4 % à 10,1 %
de 5,4 % à 9,4 %



Nombre de PPPI EPCI

- 2 000
- 1 000
- 200

Près de 9 % de logements potentiellement indignes

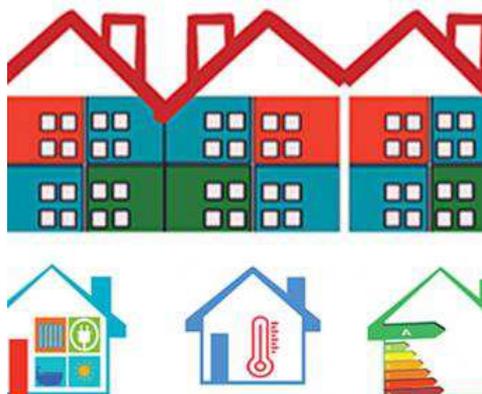
2ème partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 2.2. -

HABITER SON TERRITOIRE

■ LA MISE EN PLACE D'UN PLAN DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT : UN OUTIL DE PLANIFICATION ET DE MISE EN COHERENCE TERRITORIALE



Le Plan départemental de l'Habitat est un document stratégique qui a pour principal objectif d'assurer la cohérence des politiques locales de l'habitat entre les territoires couverts par un programme local de l'habitat et le reste du département.

Avec la montée en puissance des différents documents d'urbanisme dans le département à l'échelle intercommunale (Plan Local de l'Urbanisme Intercommunale, Programme local de l'habitat), le P.D.H. permettra la mise en œuvre d'une politique de l'habitat cohérente et partagée de l'ensemble du département. Il n'a pas vocation à se substituer aux Programmes Locaux de l'Habitat (P.L.H.) et n'est opposable à aucun document de programmation ou planification.

Il contribue notamment à :

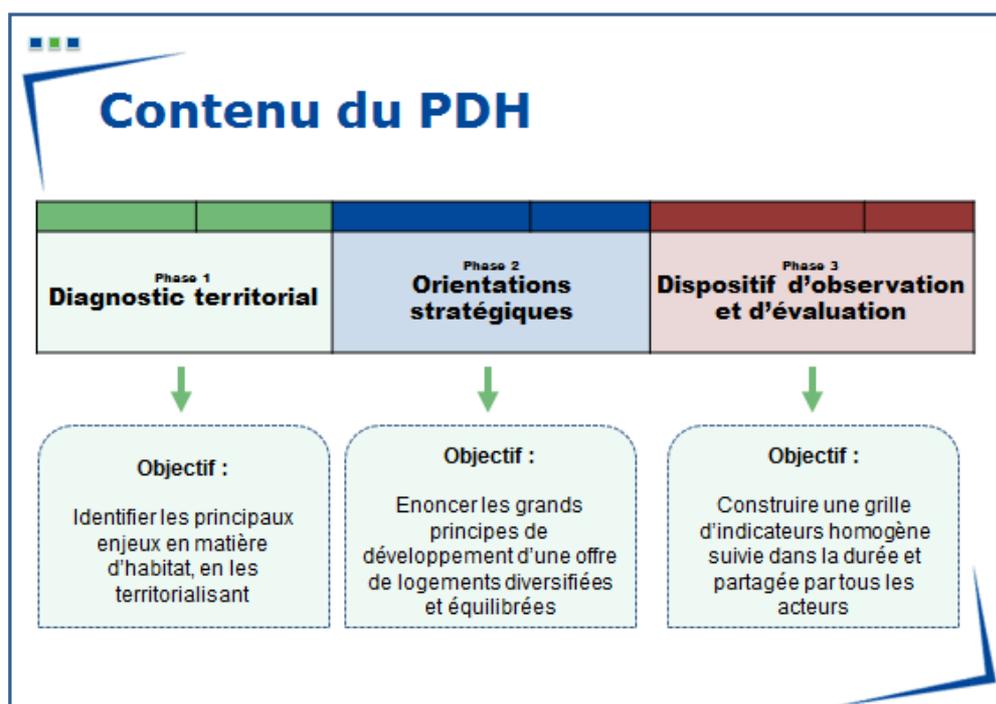
Lutter contre les déséquilibres et les inégalités territoriales

Promouvoir l'attractivité des territoires et renforcer leurs solidarités

Garantir un logement adapté aux attentes des ménages

Le P.D.H. est co-présidé par la Préfète du Cher et le Président du Conseil départemental.

Ce document comprend :



2ème partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

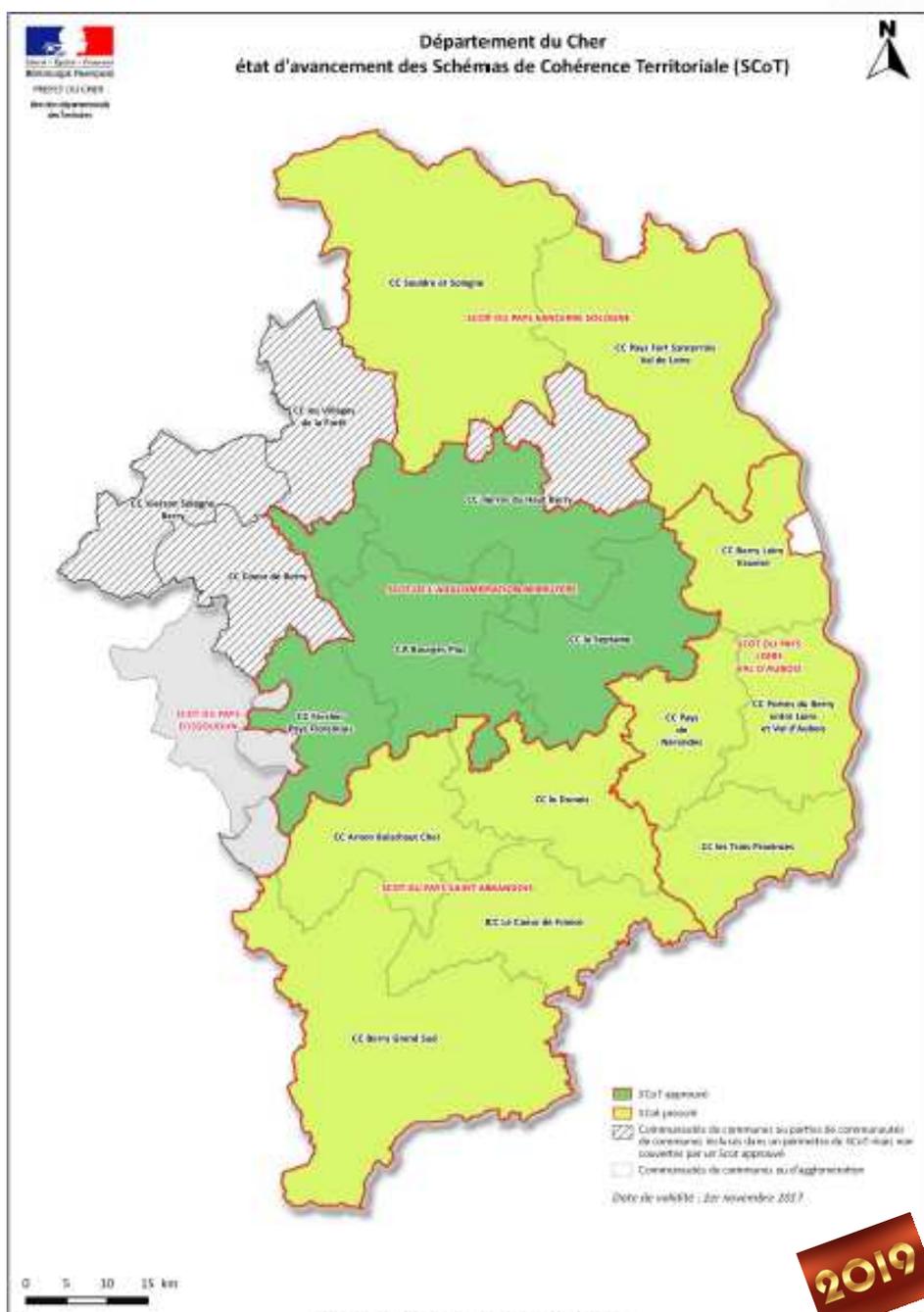
- 2.2. - HABITER SON TERRITOIRE

■ UNE DEMARCHE CO-CONSTRUITE AVEC LES TERRITOIRES

➤ une concertation élargie

Le Conseil départemental a adressé par internet un questionnaire d'enquête aux 290 communes du Cher durant l'été 2018.

128 d'entre elles ont répondu (soit un taux de retour de 44%) ce qui tend à montrer l'intérêt porté à cette thématique.



L'enquête a également été élargie aux bailleurs, à la Caisse d'Allocations Familiales ainsi qu'aux autres acteurs ayant potentiellement un lien avec la question de l'habitat.

Les 4 territoires couverts par un Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.) ont été rencontrés entre fin septembre et début octobre. Il s'agit des territoires Sancerre- Sologne, Bourges, Loire Val d'Aubois, Berry Saint Amandois.

Des ateliers thématiques seront également réalisés sur ces territoires afin de prendre en compte leurs spécificités tout en associant les acteurs locaux de l'habitat à la démarche.

➤ un diagnostic territorial partagé pour co-construire le document départemental d'orientation

Un comité de pilotage réunissant les différents partenaires (Etat, Département, E.P.C.I. porteurs d'un P.L.H. etc.) s'est tenu début octobre afin de valider la démarche, les éléments de diagnostic ainsi que les thématiques qui devront être abordées lors des ateliers.

L'objectif est d'approuver le Plan d'ici la fin de l'année 2019.



2^{ème} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 2.2. - HABITER SON TERRITOIRE

LE P.I.G. MAINTIEN A DOMICILE : DEMARCHE TERRITORIALISEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

■ RESTER A SON DOMICILE LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE : UN ENJEU DE TERRITOIRE ET UN ENJEU SOCIAL

► Déploiement 2018 du dispositif



« Garantir le droit au logement constitue un devoir de solidarité pour l'ensemble de la nation.

Toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence, a droit à une aide de la collectivité pour accéder à un logement décent et indépendant ou s'y maintenir ».

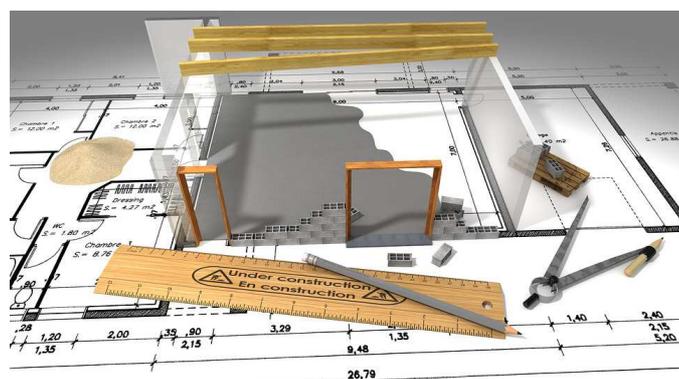
Le Conseil départemental a financé en 2016, en collaboration avec les services de l'Etat, une étude pré opérationnelle qui avait comme objectif d'aider à définir l'opportunité, la faisabilité et les conditions de mise en œuvre d'un Programme d'Intérêt Général « adaptation ».

Un programme d'intérêt général (PIG) est un programme d'actions qui vise à apporter des solutions à des problèmes spécifiques en matière d'amélioration de l'habitat dans des ensembles de logements ou d'immeubles à différentes échelles.



Cette action répond à l'un des axes d'intervention du Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), approuvé en janvier 2015 et co-piloté avec l'Etat, en lien avec les actions prévues dans les schémas des aînés et des personnes handicapées.

PRÉFET DU CHER



Ce PIG « maintien à domicile » a été adopté par l'assemblée départementale du 19 juin 2017.

Son financement porte à la fois sur l'ingénierie et sur les travaux d'adaptation.

Les modalités d'intervention sont définies dans la convention signée le 23 octobre 2017 par plusieurs financeurs (Etat, Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), Mutualité Sociale Agricole (MSA), CARSAT, Région Centre - Val de Loire, conférence des financeurs, communauté d'agglomération Bourges Plus, Pays Sancerre-Sologne).

2ème partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 2.2. - HABITER SON TERRITOIRE

➤ Rester chez soi

POUR QUI? QUELS TRAVAUX?

POUR QUI ?

- ✓ Propriétaire occupant ou locataire du parc privé
Locataire parc public : non éligible.
- ET
- ✓ Personnes âgées
- ✓ Personnes ayant un handicap reconnu

QUELS TRAVAUX ?

Travaux d'accessibilité ou d'adaptation du logement favorisant le maintien à domicile:

- ✓ Aménagement de la salle de bain
- ✓ Installation monte-escalier
- ✓ Aménagement rampe accès
- ✓ Motorisation des volets, portail...
- ✓ Création chauffage central

5

SOIHA

L'objectif est de permettre à la population de rester à domicile le plus longtemps possible en favorisant l'accompagnement dans la réalisation de travaux d'adaptation de leur logement.



■ CONTENU DU DISPOSITIF « BIEN CHEZ MOI » ET 1ers RESULTATS DE MISE EN OEUVRE

Le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées

Fin 2017, lancement d'un programme départemental en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et handicapées

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER VOUS APPORTE :

DÉS AIDES POUR ADAPTER VOTRE LOGEMENT

BIEN CHEZ MOI
AUJOURD'HUI COMME DEMAIN

Le dispositif Bien Chez Moi, c'est :

- Un numéro de téléphone et un interlocuteur **unique**
- Une coordination de tous les financeurs
- Une prise en charge de l'aide à la réalisation et à la décision
- Des financements complémentaires du Conseil Départemental et du Conseil Régional
- Une réponse rapide

N° téléphone unique : 02 48 68 20 46 (du lundi au jeudi de 9h à 12h)
bienchezmoi.cher@solihha.fr



En un peu moins d'une année, une centaine de dossiers ont été déposés et un quart des bénéficiaires ont pu achever leurs travaux (comme par exemple la transformation de la baignoire en douche)

– 2.3. –

**DÉPLOYER
LE
NUMERIQUE**

2^{ème} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 2.3. –

FAVORISER L'INCLUSION NUMERIQUE

INCLUSION NUMERIQUE DES SENIORS GRACE AU BUS NUMERIQUE

■ UNE OFFRE DE SERVICE A DESTINATION DES COMMUNES ET DE LEUR POPULATION

➤ La Conférence des Financeurs privilégie les actions innovantes



La loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV) institue dans chaque département une conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

Sous la présidence du Conseil départemental, elle réunit l'Agence régionale de santé (ARS), qui assure la vice présidence, les caisses de retraite (CARSAT, MSA, RSI, AGIRC-ARRCO) et d'autres acteurs incontournables (CPAM, agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), Mutualité française...).

Sa mission est de développer de façon partenariale et coordonnée des actions de prévention pour les personnes âgées de 60 ans et plus.

Le Département gère les financements de la conférence des financeurs accordés par la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

➤ Bien vieillir et découverte du numérique

Un partenariat coopératif s'est conclu entre la CARSAT Centre Val de Loire et la SAS Solutions Vie Pratique pour offrir, un service de proximité accessible aux seniors isolés à bord du « Bus Numérique » spécialement aménagé à leur attention.

Le « Bus Numérique » a pour vocation de sensibiliser les seniors-retraités dans leurs apprentissages au numérique pour développer et favoriser, dans le cadre du « Bien Vieillir », le lien social et ainsi, pour les Institutions d'être au plus près de leurs ressortissants.



2ème partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 2.2. -

FAVORISER L'INCLUSION NUMERIQUE

■ LE NUMERIQUE COMME VECTEUR DE DESENCLAVEMENT TERRITORIAL ET CREATEUR DE LIEN SOCIAL

➤ Les services proposés par le Bus Numérique au sein des communes

Le bus dispose de 12 postes informatiques.

Chaque session de sensibilisation dure 3 heures et traite d'internet, du matériel informatique, de la messagerie, des clés USB, des photos, des achats en ligne, etc..

Vous souhaitez proposer des ateliers du bus numérique dans votre ville, lors d'un événement... Rien de plus simple !

1. Consultez les informations en ligne
<http://www.sas-svp.fr/bus-numerique-centre-val-de-loire/>

2. Contactez le coordonnateur régional
SAS Solutions Vie Pratique
07 69 47 39 15
contact49@sas-svp.fr

3. Prévoyez l'emplacement du bus
Une fiche technique vous sera fournie

4. Constituez les groupes

Le Bus numérique
INFORMATIQUE • INTERNET • E-MAIL • SERVICES EN LIGNES | RÉSEAUX SOCIAUX

Des ateliers pour rester connecté en Centre - Val de Loire

GRATUIT ET RÉSERVÉ AUX SÉNIORS

OUVRIR LE TERRITOIRE AU NUMÉRIQUE ET FORMER LES SÉNIORS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATIQUE ET D'INTERNET

La vocation du Bus Numérique

- 1. Il accompagne les publics seniors dans l'apprentissage du numérique pour les aider à se familiariser à l'utilisation d'outils informatiques devenus indispensables dans leur vie quotidienne.
- 2. Il facilite l'accès aux Services Publics dématérialisés...
- 3. Il favorise le lien social.

Son fonctionnement

Sous forme d'ateliers collectifs gratuits de 3 heures dans un bus équipé de 12 postes informatiques et de tablettes, un formateur professionnel proposera des trucs et astuces. Les ateliers s'adaptent à tous les niveaux, peuvent cibler des thèmes en particulier et répondre aux besoins directs des personnes :

- 1. Comprendre Internet et les possibilités qu'offre cet outil.
- 2. Utiliser correctement la messagerie électronique.
- 3. S'approprier des outils numériques : appareil photo, clé USB, clavier, souris...
- 4. Partager des photos, utiliser la messagerie instantanée ou les réseaux sociaux pour garder le contact avec la famille ou les amis.
- 5. Faciliter la prise en main d'un matériel informatique personnel.
- 6. Aider à l'utilisation des services en ligne des administrations...

POUR BIEN VIEILLIR



Ces sessions sont destinées aux personnes de plus de 60 ans.

Un courrier d'information a été adressé aux communes non adhérentes à Cher Ingénierie des Territoires (C.I.T.) afin de les informer de ce service gratuit à destination de leur population.

Pour les communes membres de C.I.T., Cette offre vient en complément de celle proposée par le mobile multimédia du Conseil Départemental.

Ce sont en tout 22 journées qui sont financées par le Département sur la période 2018 – 2019.

A ce jour, les communes de Graçay et de Massay ont fait appel à ce service. Puis ce sera le tour de Lignières, Charost, Trouy, Moulins sur Yèvre.

La configuration des sessions ouvertes à 12 personnes a pour vocation de favoriser les contacts, les échanges et l'entre-aide entre les participants et de fait à créer du lien social.

2ème partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 2.3. –

FAVORISER L'INCLUSION NUMERIQUE

INCLUSION NUMERIQUE DES SENIORS GRACE AUX VISIO - CONFERENCES

LE NUMERIQUE COMME VECTEUR D'ACCES A L'INFORMATION POUR TOUS EN TOUT POINT DU TERRITOIRE

➤ La Conférence des Financeurs favorise l'utilisation des nouvelles technologies par les seniors à domicile



La start up Happy Visio propose des conférences virtuelles, à suivre chez soi sur ordinateur ou tablettes.



Les financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ont décidé de soutenir cette start up pour faciliter l'accès à l'information, la formation et favoriser l'utilisation des nouvelles technologies pour le plus grand nombre quelque soit son lieu d'habitation,

HappyVisio est un site internet proposant des conférences et des ateliers par visioconférence. Grâce à la plateforme développée par la société, l'utilisateur pourra se former, s'informer et échanger avec l'animateur et les autres participants sur un large choix de thématiques.

➤ Le partage d'expériences et les échanges interactifs sont favorisés

Ces ateliers et conférences sont organisés avant tout en visioconférences. En effet, outre l'aspect ludique et convivial de ce procédé, les retours des utilisateurs et des professionnels font ressortir que partager son expérience personnelle, se confronter aux opinions d'autres utilisateurs et pouvoir poser ses questions sont des éléments essentiels à la qualité de l'apprentissage.

2ème partie

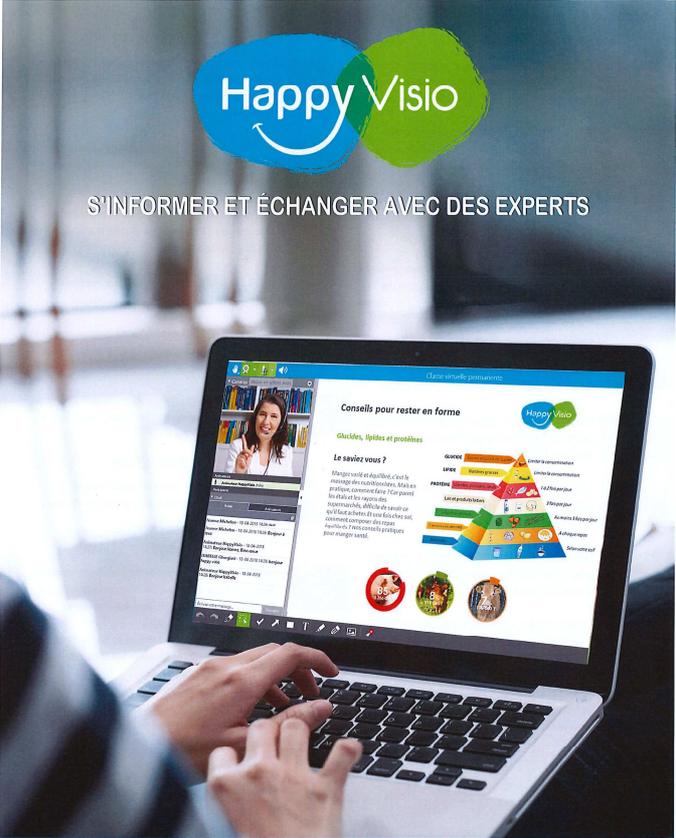
RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 2.3. –

FAVORISER L'INCLUSION NUMERIQUE

■ UNE OFFRE DIVERSIFIEE ET GRATUITE POUR L'UTILISATEUR

➤ Un large panel thématique en lien avec les préoccupations quotidiennes des aînés



Happy Visio

S'INFORMER ET ÉCHANGER AVEC DES EXPERTS

Programme des conférences 2018
Cher
www.happyvisio.com

43 conférences sont disponibles gratuitement via le site qui donne ainsi accès à des informations locales en lien avec les sujets traités, à des quizz et des jeux animés en direct ainsi qu'à des ateliers :

*mémoire et sommeil,
nutrition,
arnaques internet,
étudiants et seniors,
prévention du diabète,
gestion du stress,
fin de vie,
tabac,
apprendre à lire les étiquettes
etc...*

Une conférence sur les aides au maintien à domicile s'est déroulée début octobre et a été animée par une représentante des services du conseil départemental.

Il est à noter que l'inscription est gratuite.

➤ Une expérimentation en voie de développement

L'expérimentation a débuté fin 2017 et a généré un nombre relativement important de connexions.

Elle s'est poursuivie tout au long de 2018 (chiffres non disponibles à ce jour).



2ème partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 2.3. –

FAVORISER L'INCLUSION NUMERIQUE

■ UNE EXPERIENCE COLLABORATIVE VIA LES RESEAUX SOCIAUX POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES AGEES : « SOLIDAR'IT »

➤ La solidarité et le lien comme axes centraux du dispositif

Si la réponse à apporter à l'enjeu de l'autonomie est par nature multiple, il est aujourd'hui avéré que le maintien du lien social joue un rôle essentiel pour le maintien à domicile et le bien être des personnes âgées.

Basé sur le réseau social ma-residence.fr, le dispositif Solidar'IT repose sur trois principes :

La solidarité entre générations

L'aidant d'aujourd'hui peut être l'aidé de demain. Ainsi, le dispositif de ma-residence.fr permet non seulement de mobiliser des bénévoles dans le voisinage pour venir en aide aux personnes âgées fragilisées, mais également d'encourager ces dernières à partager leur savoir-faire et à maintenir leur lien à la société.

La solidarité par opportunité

En plaçant la solidarité au cœur de sa plateforme de partage, ma-residence.fr permet la rencontre entre les voisins et les besoins de solidarité dans leur environnement local.

La lutte contre la fracture numérique

La fracture numérique demeure un enjeu non seulement géographique, mais également générationnel. Le dispositif de ma-residence.fr permet de toucher l'ensemble des seniors d'un territoire, que ceux-ci soient équipés ou non d'un accès Internet

En plaçant la solidarité au cœur de sa plateforme de partage, ma-residence.fr permet donc la rencontre entre les voisins et les besoins de solidarité dans leur environnement local depuis l'été 2018.

➤ Le financement du conseil départemental du Cher

.La conférence des financeurs a accordé une aide financière à l'initiative présentée par le C.C.A.S. de Vierzon pour expérimenter la mise en place du nouveau dispositif Solidar'IT, proposé par ma.residence.fr, (de type voisins solidaires) permettant de lutter contre l'isolement des personnes âgées grâce à la combinaison des réseaux sociaux et l'engagement des citoyens.



2^{ème} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 2.3. –

FAVORISER L'INCLUSION NUMERIQUE

INCLUSION NUMERIQUE A DESTINATION DES COLLEGIENS DU CHER

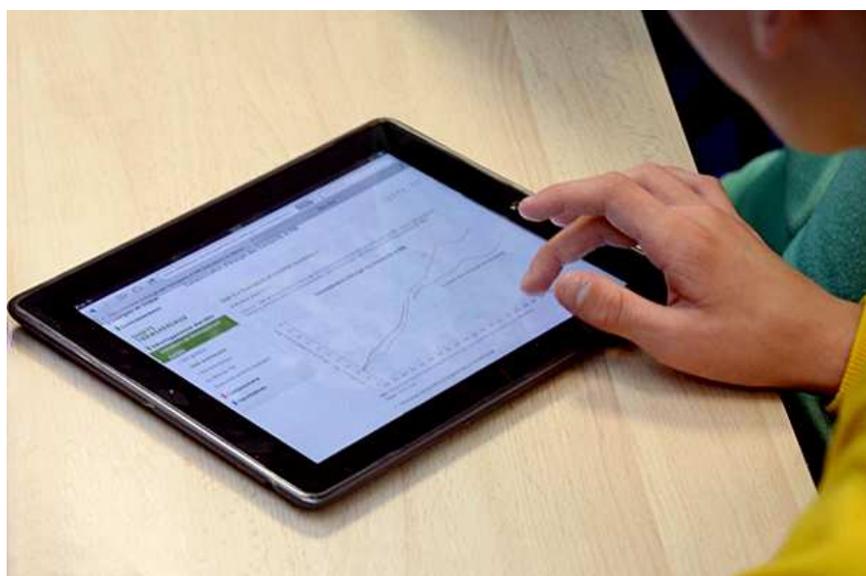
■ LE DEPLOIEMENT DES TABLETTES NUMERIQUES DANS 10 COLLEGES DU CHER

➤ Combattre les inégalités sociales et territoriales grâce au numérique

Le Conseil départemental et la direction des services départementaux de l'éducation nationale (ci-après nommée DSDEN) partagent une grande ambition pour l'éducation ainsi que pour l'élévation du niveau de formation des jeunes dans le département du Cher. Cette préoccupation conjointe est de combattre les inégalités sociales et territoriales qui peuvent trouver leur expression dans le système éducatif pour favoriser la réussite de chaque collégien, public privilégié de la collectivité départementale.

L'égal accès des collégiens, en tout point du département, à une offre de formation de qualité constitue le principe structurant de toutes les actions éducatives conduites respectivement par la DSDEN et par le Conseil départemental.

La convention pour la réussite des collégiens du Cher pose la base d'un partenariat s'articulant autour de six objectifs éducatifs qui peuvent se décliner en actions autour de différentes politiques départementales que sont : l'éducation, la jeunesse, la culture, le sport, l'environnement, la santé.



➤ Renforcer les pratiques numériques des jeunes



En application de ce texte cadre, le Département souhaite construire avec chaque collège, en concordance avec son projet d'établissement, un partenariat individualisé combinant les spécificités de chaque établissement, les besoins des élèves et les atouts du territoire.

Le plan numérique pour l'Education vise pour sa part à préparer l'école et la jeunesse aux enjeux d'une société en mutation et à mieux préparer les élèves à être les acteurs du monde de demain.

2ème partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 2.3. – FAVORISER L'INCLUSION NUMERIQUE (suite)

Ce plan vise à

* développer des méthodes d'apprentissages innovantes pour favoriser la réussite scolaire et encourager l'autonomie des élèves

* former des citoyens responsables et autonomes à l'ère du numérique

* préparer les collégiens aux emplois digitaux qui seront les leurs

Conscient de cet enjeu à la fois éducatif et sociétal, le Conseil départemental s'est inscrit dans cette démarche, aux côtés des services de l'Etat.

Le plan numérique pour l'éducation se décline en plusieurs étapes, sous forme d'appels à projets nationaux :

* **Appel à projets « collèges préfigurateurs » 2015** sur une durée de 3 ans : achat de tablettes numériques (équipement mobile individuel – EIM) pour les élèves de 5ème et leurs enseignants.

* **Appels à projets « collèges numériques et innovation pédagogique » 2016** sur une durée de 3 ans : achat de classes mobiles pour les élèves 5ème et leurs enseignants. Plusieurs conventionnements de mise à disposition du matériel ont été conclus entre les EPLE, le Conseil départemental et le Rectorat de l'académie d'Orléans–Tours.

Appel
à projets

2015

Ce sont en tout 3 360 tablettes par an sur 3 ans qui ont été déployées.

7 collèges équipés dans le Cher

- * Mehun-sur-Yèvre ;
- * Sancerre ;
- * Aubigny ;
- * Bourges (Jean Renoir et Grand Meaulnes) ;
- * Vierzon (Edouard Vaillant) ;
- * Nérondes



Appel
à projets

2016

3 autres collèges équipés sous la forme de classe mobile,

- * Victor Hugo (Bourges)
- * Marguerite Audoux (Sancoins)
- * Axel Kahn (Chateaufort – Le Chatelet)



Cela a engendré la nécessaire mise à niveau de la WIFI et des infrastructures réseaux dans les établissements concernés.

En 2018

Le cout des infrastructures est de 795 000 €.



2^{ème} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 2.3. -

FAVORISER L'INCLUSION NUMERIQUE

INCLUSION DES TERRITOIRES VIA LES ESPACES PUBLICS NUMERIQUES

■ CONTEXTE

➤ Les M.D.A.S. deviennent des lieux ressource sur les territoires pour éviter le décrochage numérique

A l'heure du tout numérique et de la e-administration, un grand nombre de démarches administratives ne peut se faire aujourd'hui que par internet : CAF, sécurité sociale, pôle emploi, permis de conduire, préfecture, etc. L'accès aux droits passe aussi par l'accès au web.

Or, même si une majorité de personnes disposent d'un ordinateur, d'une tablette et/ou d'un smartphone, et d'une connexion, une frange de la population n'y a pas accès.

Aussi, afin d'oeuvrer à la réduction de la fracture numérique, le Conseil départemental a décidé de mettre à disposition du public, dans chaque Maison départementale d'action sociale (site principal et chaque antenne), un poste informatique en libre accès, des fiches mémo et des guides.



■ LE DEPLOIEMENT DES ESPACES PUBLICS NUMERIQUES FIXES

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > EPN DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EPN du Conseil départemental

Afin d'aider les habitants du département dans l'utilisation de l'informatique, le Conseil départemental du Cher a mis en place, depuis 2012, des Espaces Publics Numériques (EPN) sur son département.

Trois de ces structures, innovantes pour un département, sont opérationnelles depuis avril 2013. Des créneaux d'accès libres ou d'accompagnements personnalisés ainsi que des ateliers sur des sujets spécifiques sont proposés gratuitement et pour tous.

Web2.0, tablettes, Cloud, Communication, Outils collaboratifs, Découverte informatique, Photos & Vidéos, Réseaux sociaux, Dangers du Web, Sécurité, Réseaux sociaux, Dangers du Web

Dans la même rubrique

- L'EPN au Châtelet en Berry
- L'EPN à Aubigny-sur-Nère et à Sancerre
- L'EPN à Baugy
- L'animateur des EPN

L'EPN au Châtelet en Berry

L'EPN à Aubigny-sur-Nère et à Sancerre

L'EPN à Baugy

2^{ème} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 2.3. - FAVORISER L'INCLUSION NUMERIQUE

Et pour les habitants qui ont besoin d'être accompagnés à l'utilisation de l'outil informatique, les Espaces publics numériques (EPN) par le biais d'un agent du Conseil départemental, continuent de proposer formations collectives et aides individuelles. Des sessions peuvent également avoir lieu le samedi.

3 E.P.N. existent à ce jour : Aubigny sur Nère-Sancerre / Baugy / Le Châtelet.

Récapitulatif en chiffre des trois EPN

2017	Demandes				Nouveaux Inscrits	Occupation PC (heure)	Occupation atelier	Ouverture EPN (heure)	Ateliers proposés
	Total	Atelier	AP	AL					
Aubigny sur Nère - Sancerre	556	323	230	3	37	1606:29	70%	254:30	39
Baugy	797	282	270	245	42	1797:34	50%	1327:00	45
Le Châtelet en Berry	595	266	293	36	27	1495:44	53%	266:00	40
TOTAL	1948	871	793	284	106	4899:47	58%	1847:30	124

L'EPN d'Aubigny - Sancerre n'est ouvert qu'un jour par semaine

L'EPN de Baugy est ouvert 4,5 jours par semaine

L'EPN du Châtelet n'est ouvert qu'un jour par semaine

AP = Accompagnement personnalisé

AL = Accès libre

■ LE DEPLOIEMENT DE L'EPN ITINERANT : LE MOBILE MULTIMEDIA DU CHER

Créé par le Conseil départemental en 2002, le mobile multimédia est un dispositif d'accompagnement à la découverte et à l'appropriation des usages numériques pour l'ensemble des habitants du Cher. Les projets sont élaborés avec les communes et communautés de communes adhérentes à l'agence Cher Ingénierie des Territoires (C.I.T.) afin de prévoir le contenu des interventions du mobile multimédia.



Le Mobile Multimédia s'installe gratuitement un peu partout dans le Cher pour accompagner aux usages numériques. Cet espace itinérant propose des ateliers informatiques gratuits pour tous.

Doté d'équipements performants et animé par 2 agents du Conseil départemental, le Mobile Multimédia installe son matériel dans une salle mise à disposition par le demandeur et propose des sessions d'accompagnement aux usages numériques ouvertes à tous.



Le mobile multimédia est doté de : 6 ordinateurs portables sous Windows 10, 1 ordinateur tout-en-un tactile, 1 ordinateur portable sous MacOS X Lion, 1 imprimante multi-fonctions, 6 tablettes tactiles, 1 livre numérique, 1 smartphone, 4 appareils photo numérique, 1 vidéoprojecteur, de webcams, de clés USB, et d'1 imprimante 3D.

2ème partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 2.3. -

FAVORISER L'INCLUSION NUMERIQUE

QUELLES SONT LES THÉMATIQUES PROPOSÉES ?

Les séances du mobile multimédia couvrent l'ensemble des thématiques liées aux usages numériques, et notamment :

- ✓ « **Séances classiques** » : le traitement de texte, Windows, les périphériques... ;
- ✓ « **Internet, échanges et communication** » : initiation Internet, la cartographie sur Internet, la cuisine sur Internet, les outils de Google, la géolocalisation, la messagerie électronique, les blogs, les réseaux sociaux... ;
- ✓ « **Séances orientées multimédia** » : la photo numérique, numériser ses ancienne photos, gérer et partager ses photos, créer un film avec ses photos, le montage vidéo... ;
- ✓ « **Des outils pour travailler efficacement** » : le travail collaboratif, le Web 2.0, personnaliser son espace de travail et gérer ses dossiers... ;
- ✓ « **Prévention des dangers** » : virus et autres nuisibles, dangers du web, achats sur Internet, le contrôle parental ;
- ✓ « **Sécurité et optimisation de l'ordinateur** » : sécuriser et désinfecter son ordinateur, nettoyer Windows, les sauvegardes... ;
- ✓ « **Recherche d'emploi** » : aide à la recherche sur Internet, amélioration de CV, dynamiser sa recherche avec les réseaux sociaux ;
- ✓ « **High Tech et innovations** » : tablettes tactiles et compagnie, la lecture numérique... ;
- ✓ « **Spéciales associations** » : communiquer et travailler avec Google, réaliser une affiche avec Publisher, préparer une assemblée générale sur PowerPoint... ;
- ✓ « **Impression 3 D** » ;
- ✓ « **Les réseaux sociaux** »,
- ✓ « **Les démarches administratives en ligne** ».

LE MOBILE MULTIMÉDIA EN CHIFFRES

En 5 ans, le mobile multimédia c'est :

- ✓ 11 266 participants soit en moyenne 2 048 par an,
- ✓ 2 722 heures en face à face soit en moyenne 495 heures par an,
- ✓ 326 journées d'action soit en moyenne 59 par an.

Sur les 6 derniers mois :

- ✓ 758 participants dont 211 uniques (soit des personnes différentes vues aux ateliers),
- ✓ 205 heures en face à face.



Les passages du Mobile Multimédia dans le Cher



Demander une intervention du Mobile Multimédia



+ d'infos sur le Mobile Multimédia



L'agenda des ateliers du Mobile Multimédia

– 2.4. –

**FAVORISER
L'ACCES
A L'EMPLOI**

2ème partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 2.4. - FAVORISER L'ACCES A L'EMPLOI

AMELIORER L'ACCES ET/OU LE RETOUR A L'EMPLOI DANS DES MISSIONS DE PROXIMITE

■ LES ACHATS SOCIALEMENT RESPONSABLES AU SEIN DE LA COLLECTIVITE DEPARTEMENTALE

➤ Objets des marchés passés par la collectivité : l'insertion et le retour à l'emploi

En dépit du principe général de liberté d'accès aux marchés publics, certains marchés (ou lots) peuvent être réservés à des entreprises et/ou à des structures d'insertion par l'activité économique, sous certaines conditions.

Le département est chef de file pour l'accompagnement et l'insertion des personnes en difficultés. Les axes d'intervention se déclinent dans le Programme Départemental



Dans ce contexte, les clauses sociales d'insertion sont un dispositif juridique permettant d'intégrer des considérations liées à la lutte contre le chômage et les exclusions dans les appels d'offres publics.

Elles favorisent de fait l'accès des structures d'insertion par l'activité économique (S.I.A.E.) et aux personnes éloignées de emploi à la commande publique.

➤ La nouvelle politique achat du Département prévoit une attention particulière sur la dimension sociale de la commande publique



Les axes de la politique achats

Axe 2 : poursuivre et amplifier l'appui de la commande publique au développement durable du territoire

➔ Réactualiser le guide de l'achat durable, en reprendre les principaux objectifs et leur donner une plus grande cohérence.

• **Axe 2.1 : Renforcer les dispositifs mis en place en matière d'insertion par l'économie des personnes défavorisées**

◦ **Poursuivre et à amplifier la prise en compte de la dimension sociale** (marchés réservés, clauses sociales, chantiers d'insertion,...) dans les marchés publics

↳ Nécessité d'une meilleure planification et coordination entre les services. Tout nouveau projet de consultation supérieur à 25 K€ HT devra à terme **faire l'objet d'une réflexion sur l'intégration de cette dimension** dans les cahiers des charges, CCAP et/ou critères de jugement des offres...

↳ Conditionner ou moduler le versement de subvention en fonction de la présence ou non de ces clauses ou critères sociaux dans les marchés publics passés pour les projets ainsi financés



2ème partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 2.4. - FAVORISER L'ACCES A L'EMPLOI



➤ Les A.C.I. (Ateliers et Chantiers d'Insertion) : acteur de l'Economie Sociale et Solidaire (SSS) privilégié du Département à deux titres

Dans le cadre de la commande publique, le Département s'est engagé dans sa démarche de réserver certains de ses marchés (récurrents) à des Structures d'Insertion par l'activité économique (S.I.A.E.) notamment en recourant à des A.C.I.

Ces chantiers portent notamment sur l'entretien des espaces verts des sites de Noirlac, Goule et des pyramides. , mais aussi sur le nettoyage des collèges après travaux.

Quelques chiffres :

✳ **En 2017**, ce ne sont pas moins de 10 000 heures d'insertion qui ont été réservées à des ACI et à des lots dans des marchés « classiques ».

✳ **Pour 2018**, 5 000 heures de travail sont prévues dans le cadre de la reconstruction du collège de Sancerre sur 4 ans. Actuellement, 2500 heures ont été réalisées.

✳ **Toujours pour 2018**, une partie des travaux réalisés au sein du site des **Pyramides** ont permis la réalisation de 2000 heures d'insertion. Par la suite, il a aussi été réservé aux entreprises d'insertion l'entretien des espaces verts pour ce site dans le cadre d'un marché de 4 ans.



Perspectives 2019

La reconstruction extension des locaux de l'INSA (appartenant au CD18) est prévue à partir de 2019.

Dans ce cadre 3 000 heures d'insertion ont été prévues.

Sur une consultation comprenant 14 lots, 12 ont été clausés (cloisons, VRD, signalétique, courants forts...)

6% du nombre d'heures prévues pour chaque lot doit être réservé aux structures d'insertion.

2^{ème} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 2.4. - FAVORISER L'ACCES A L'EMPLOI

Dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion (PDI), pour 2018, la collectivité a conventionné avec 7 S.I.A.E. qui portent 17 ACI pour accompagner des allocataires du RSA et pour réaliser un certain nombre de travaux dans différents secteurs d'activités.

L'ACI fait partie - avec l'association intermédiaire (AI), l'entreprise d'insertion (EI) et l'entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) - des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).



Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

Les salariés des ateliers et chantiers d'insertion (ACI) bénéficient d'une rémunération au moins égale au Smic pour 24h/semaine. Les ACI sont conventionnés par l'État et bénéficient d'aides pour accomplir leurs missions.

En 2018, 187 allocataires du R.S.A. ont été accompagnés dans le cadre des ACI. Ce chiffre est négocié chaque année entre le Conseil départemental, les ACI et l'Etat.

Les secteurs d'activités des ACI :

- **Nature** : entretien d'espaces verts, clôtures, entretien espaces naturels sensibles, maraichage bio, verger bio, entretien zéro pesticide des espaces urbains...
- **Restaurant social** : préparation et service
- **Textile** : vestiaire social, collecte et recyclage des vêtements
- **Nettoyage** : industriel, urbain, appartements bailleurs sociaux, fin de chantier....
- **Bâtiment second œuvre** : peinture, sols souples, petite maçonnerie...
- **Mobilité** : garage associatif, déplacement à la demande

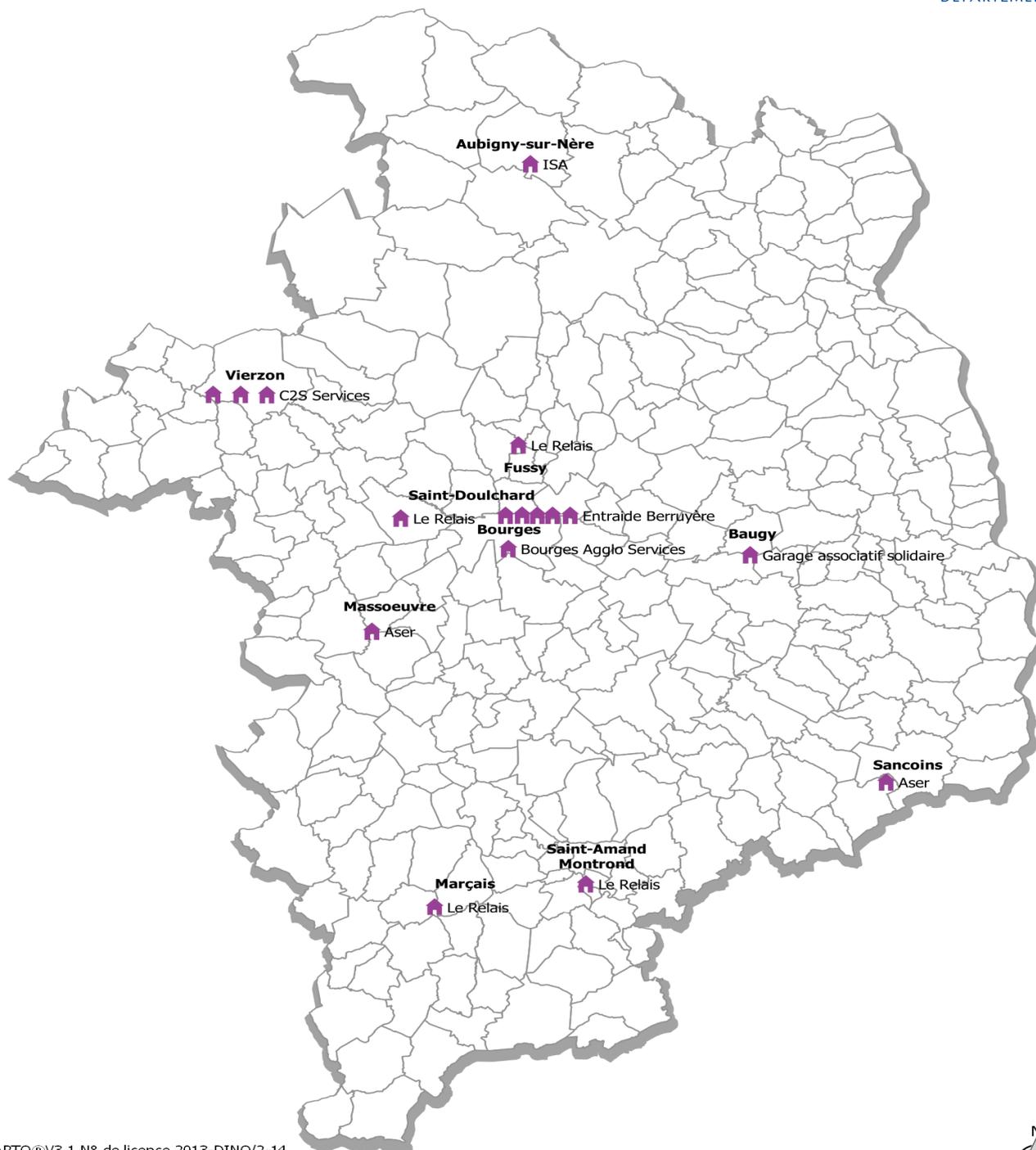


2ème partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 2.4. - FAVORISER L'ACCES A L'EMPLOI

Ateliers et chantiers d'insertion du Cher



BDCARTO®V3.1 N° de licence 2013-DINO/2-14
Millésime 2013
Reproduction interdite

CD18/DSI/PEMU/AS
21 septembre 2018



0 5 10 15 km



2ème partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

- 2.4. - FAVORISER L'ACCES A L'EMPLOI

■ LE PARCOURS EMPLOI COMPETENCE : UN ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

➤ Le dispositif

À partir de janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences.

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi ou le département, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Ce nouveau dispositif s'inspire notamment des recommandations du rapport « Donnons-nous les moyens de l'inclusion » publié mardi 16 janvier 2018.

Chaque parcours emploi compétences (PEC) a pour ambition l'insertion durable sur le marché du travail du bénéficiaire. Un accompagnement dédié et un accès facilité à la formation et à l'acquisition de compétences sont les garants de l'efficacité de la démarche.



➤ Ses premières déclinaisons dans le Cher et au sein du CD18

Les parcours emploi compétences sont destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail. Une attention particulière est accordée à certains publics tels que les travailleurs handicapés ou les résidents des quartiers prioritaires de la ville, ou encore les personnes habitant en milieu rural.



*Dans ce cadre, 62 personnes ont bénéficié de ce dispositif
dont 9 au sein du Conseil départemental.
(données arrêtées début décembre 2018)*

– 2.5. –

**AMELIORER
L'ACCÈS
AUX SOINS**

2ème partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 2.5. – FAVORISER L'ACCES AUX SOINS

LA SANTE : UN ENJEU POUR LA POPULATION ET LES TERRITOIRES

■ LE TERRITOIRE DU CHER FORTEMENT IMPACTE PAR LE DEFICIT DE L'OFFRE MEDICALE



➤ Quel lien entre santé et développement durable ?

Assurer la satisfaction des besoins en matière de soins de premier recours, protéger les populations à risque et les plus fragiles, lutter contre les maladies transmissibles... la santé est une des conditions *sine qua non* du développement durable en ce qu'elle est « pour les êtres humains » – selon les termes de la déclaration – selon les termes de la déclaration de Rio – la garantie « d'une vie saine et productive en harmonie avec la nature. » La lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé concourt indéniablement au développement durable.

➤ Les enjeux dans le Cher

Dans le Cher, l'enjeu est connu : attirer des médecins c'est assurer le maintien de la population et le développement du territoire.

Or, depuis plusieurs années le processus de désertification médicale toutes spécialités confondues touche particulièrement le Cher, en zone rurale comme en zone urbaine. Avec 69 médecins généralistes pour 100.000 habitants, dont 36 % ont plus de 60 ans, le Cher est l'un des départements les plus sous-dotés au sein de la région métropolitaine la moins bien dotée de France.



Population globalement vieillissante, souffrant davantage de maladies chroniques et d'affections de longue durée... outre les problématiques d'accès aux soins induites pour nombre d'habitants (10.200 n'ont pas de médecin traitant), cette situation nuit à la cohésion sociale et à l'attractivité du territoire.

➤ La santé : une priorité stratégique pour le Département

Santé

Fort de ce constat, le Département du Cher, en tant que chef de file des solidarités -sociales et territoriales, a décidé de faire de la santé une de ses priorités stratégiques pour le territoire.

Bourse départementales, mise à disposition de logements meublés à destination des internes en médecine, soutien aux projets territoriaux de santé (Maisons de santé pluriprofessionnelles – MSP – et autres cabinets médicaux), promotion du territoire lors d'événementiels liés aux professions de santé... Outre le renforcement des dispositifs existants, il met en œuvre dans un cadre partenarial des stratégies alternatives et innovantes.

2^{ème} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

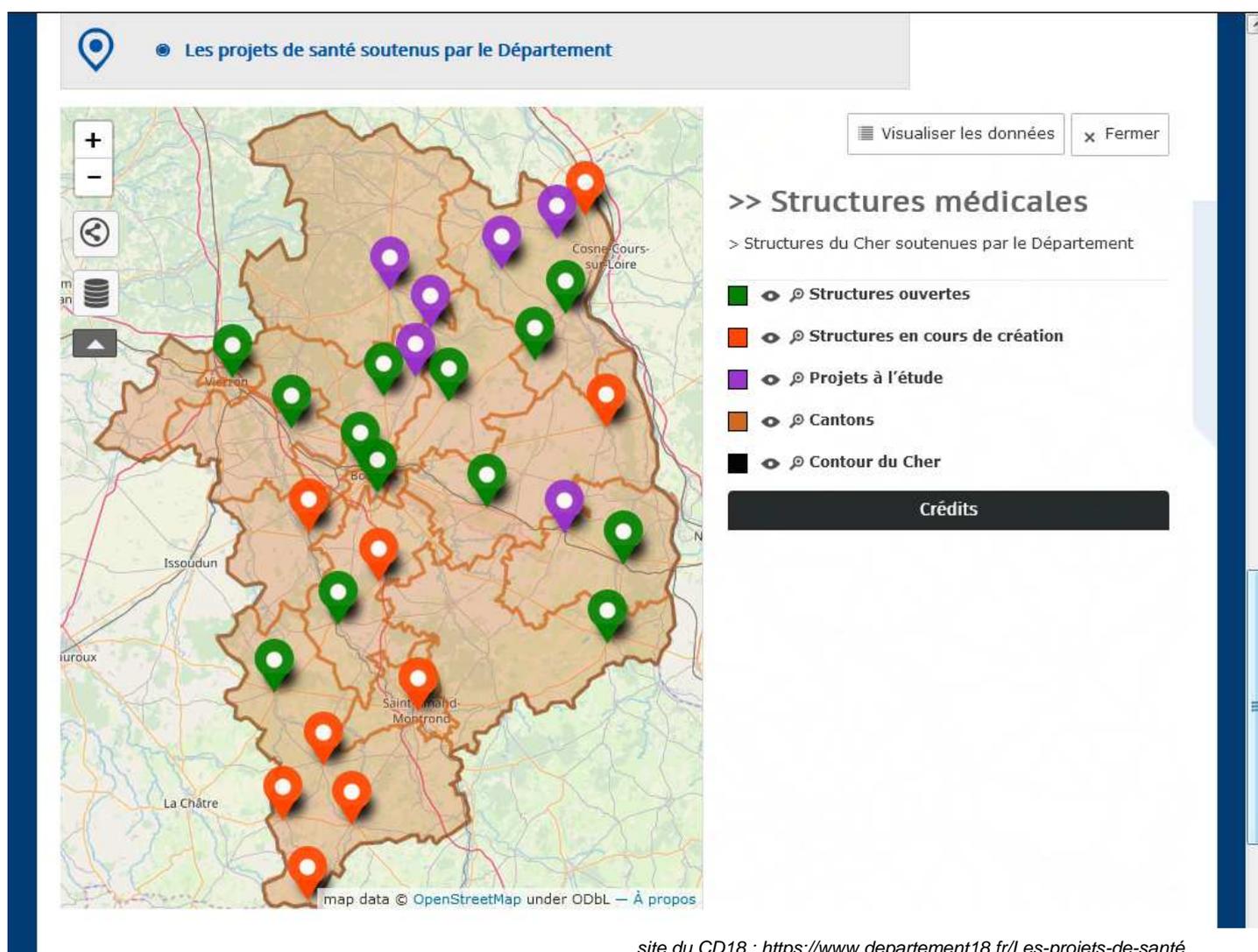
– 2.5. – FAVORISER L'ACCES AUX SOINS

Le maintien d'un maillage harmonieux de l'offre médicale de proximité est un enjeu majeur et l'un des objectifs de la politique d'aménagement du territoire du Département qui permet d'accompagner les projets de création de maisons de santé pluriprofessionnelles dans les pôles de centralité et de cabinets médicaux/paramédicaux dans les pôles d'équilibre.

Les MSP constituent une réponse à l'évolution des modes d'exercice souhaité par de nombreux professionnels - notamment les plus jeunes - et apparaissent comme une solution concourant au maintien, voire au développement de l'offre de soins.

➤ Le maillage territorial des MSP

Dans le Cher, sept MSP sont ouvertes (Avord, Bourges, Mehun-sur-Yèvre, Sancerre, La Guerche-sur-L'Aubois (antenne prévue à Nérondes en 2019), Sancoins et Saint-Doulchard avec Isoa18). Plusieurs autres sont en cours (Levet - inauguration en décembre 2018, Les Aix-d'Angillon – projet de santé à finaliser, Sancergues, Châteaumeillant, Culan, Léré, Saint-Amand-Montrond).



2^{ème} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 2.5. – FAVORISER L'ACCES AUX SOINS

Le Département accompagne également les projets d'investissement des communes pour la construction ou la réhabilitation de cabinets médicaux (Châteauneuf-sur-Cher, Saint-Martin-d'Auxigny, Veaugues, Henrichemont...).

Il intervient à deux niveaux :

1/ au titre de l'ingénierie de projet pour accompagner les professionnels de santé et les élus locaux dans leurs démarches (projets de santé, projets immobiliers...),

2/ en participant au co-financement de ces structures au titre de l'investissement (entre 10% et 20% du montant HT).



■ LA MISE A DISPOSITION DE LOGEMENTS MEUBLES POUR LES INTERNES EN MEDECINE ET STAGIAIRES PARAMEDICAUX

➤ Le dispositif



Les étudiants en médecine générale réalisent durant leurs trois années d'internat au moins un stage de six mois chez plusieurs médecins généralistes libéraux, implantés sur des territoires différents (urbain, périurbain, rural).

Cette formation chez le praticien induit pour les étudiants un changement de résidence tous les six mois sans possibilité de bénéficier d'un logement à l'internat de l'hôpital.

Elle constitue parfois un frein au moment du choix des stages, à l'instar des stagiaires kinésithérapeutes qui viennent sur des temps beaucoup plus courts.

Pour répondre à cette problématique, le Conseil départemental s'est engagé à trouver une solution d'hébergement pour tous les internes en médecine qui en feraient la demande. Il met à la disposition des logements entièrement équipés et meublés, à titre gracieux (moyennant 40 €/mois de contribution forfaitaire aux charges).

2^{ème} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 2.5. – FAVORISER L'ACCES AUX SOINS

Le dispositif est un succès : depuis mai 2015, 53 stagiaires en ont bénéficié, 42 internes en médecine (dont 6 spécialistes – 5 en rhumatologie, 1 ORL) et 10 étudiants en masso-kinésithérapie.



HÉBERGEMENT

➤ Le Département dispose d'une capacité de 14 places d'hébergement

1 logement de fonction	3 chambres	Collège Jean Rostand	Saint-Germain-du-Puy
1 logement de fonction	4 chambres	Collège Saint-Exupéry	Bourges
3 logements	2 studios, 1T2	MSP de l'Auron	Bourges
1 logement de l'OPH 18	4 chambres	rue de Lazenay	Bourges

Ce dispositif est plébiscité par les étudiants de médecine et concourt à l'attractivité des terrains de stages sur le territoire.

■ LES BOURSES DEPARTEMENTALES EN DIRECTION DES ETUDIANTS EN MEDECINE



➤ Le dispositif

Il s'agit d'une aide aux étudiants en 3^e cycle de médecine générale (internes) qui s'engagent contractuellement à s'installer sur le département à l'exclusion des zones franches urbaines de Bourges et pour une durée minimum de 5 ans.

Dotée de 600 euros par mois, soit 7 200 euros par an.

L'aide est de trois ans maximum.

➤ Des installations en divers points du département

Sur les neuf médecins qui en ont bénéficié depuis 2008, huit sont désormais installés à :

- Sancoins (MSP) : 2 installations
- Saint-Martin-d'Auxigny (cabinet médical)
- Sainte-Solange (cabinet médical)
- Bourges (cabinet médical)
- Saint-Florent-sur-Cher (dans les locaux du Conseil départemental)
- Bourges (Hôpital Jacques Cœur).

Si l'un des bénéficiaires s'est finalement installé en Normandie pour des raisons familiales (il

rembourse le montant de sa bourse), une nouvelle interne en médecine a signé une bourse en janvier 2019 : elle s'installera en 2021 dans la partie nord du département.

2^{ème} partie

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

– 2.5. –

FAVORISER L'ACCES AUX SOINS

■ LE PROJET INNOVANT DE SAINT-FLORENT-SUR-CHER

A Saint-Florent-sur-Cher - un des territoires du Cher les plus sévèrement touchés par la pénurie de médecins – le Département accompagne depuis 2016 un projet de santé réunissant des médecins généralistes (ils sont trois au 1^{er} octobre 2018) et des infirmiers (trois aussi) dans les locaux de l'antenne de la maison des solidarités de Bourges.



L'objectif est de leur permettre, un peu à la façon d'une couveuse d'entreprise, de créer une équipe de soins primaires préfigurant une MSP afin de mieux répondre aux besoins de la population.

Ce projet correspond en outre et à petite échelle à l'un des objectifs de la loi Santé du 23 janvier 2016 par la constitution d'une « communauté professionnelle territoriale de santé » (CPTS) associant des professionnels médicaux et paramédicaux, et des professionnels médico-sociaux et sociaux, c'est-à-dire les agents du Conseil départemental.

■ LA VALORISATION DU TERRITOIRE ET DES ACTIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Au titre de la promotion du territoire le Conseil départemental en lien avec les organismes/institutions de santé et les collectivités territoriales organise ou soutient régulièrement de nombreuses actions qui concourent à la promotion du territoire à l'instar de :

* réunion plénière organisée avec le Conseil de l'Ordre départemental des médecins du Cher et l'ensemble des médecins du Cher le 1^{er} septembre 2016

* organisation d'une « Soirée » conviviale dédiée tous les six mois aux internes en médecine stagiaires et à leurs maîtres de stages, qui permet de valoriser le Cher

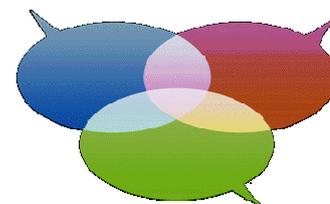
* l'accueil et la co-organisation de la formation des maîtres de stages des universités (mars 2017) qui a permis de consolider le vivier des médecins généralistes libéraux susceptibles d'accueillir des internes en médecine ;

* la réception du Congrès de la Compagnie nationale des kinésithérapeutes experts (13-14 octobre 2017)

* la participation à différents événements : « Soirée des internes » à la Faculté de médecine de Tours (2 octobre 2018), Forum santé de la Mutualité française (13 novembre 2018)...

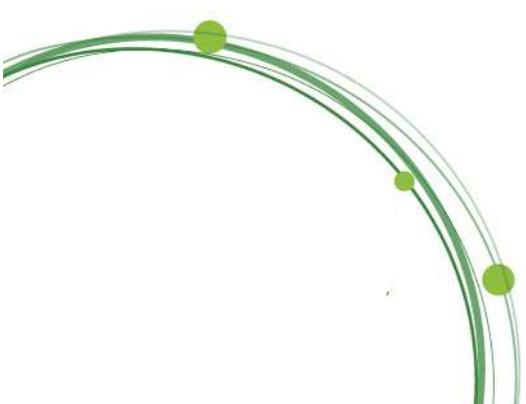
■ LE RENFORCEMENT DU DIALOGUE TERRITORIAL AVEC LES GROUPES DE TRAVAIL

Dans le cadre de la loi de « modernisation de notre système de santé » du 26 janvier 2016 (article 158), le département a été confirmé par l'ARS, comme l'entité géographique pertinente pour la définition des territoires de démocratie sanitaire. Il est aussi le siège du conseil territorial de santé.



Cet avis, dans la continuité de la loi NOTRe, a confirmé la légitimité du Conseil départemental dans son rôle de chef de file des solidarités sociales et territoriales et fait de lui un acteur incontournable du dialogue territorial.

Le Conseil départemental participe ainsi à un groupe technique de travail « Démographie médicale » sous l'égide de l'ARS Centre - Val de Loire, associant la CPAM, le Conseil départemental de l'ordre des médecins (CDOM), la Préfecture du Cher, la MSA Beauce - Cœur de Loire, afin de dresser un diagnostic partagé de la situation du Cher et de développer des stratégies opérationnelles communes, éléments essentiels d'un développement territorial durable.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER
1 place Marcel Plaisant - CS n° 30322
18 023 Bourges CEDEX Tél.:
02 48 27 80 00

www.departement18.fr